

# api

INFORMATIONS  
REGIONALES

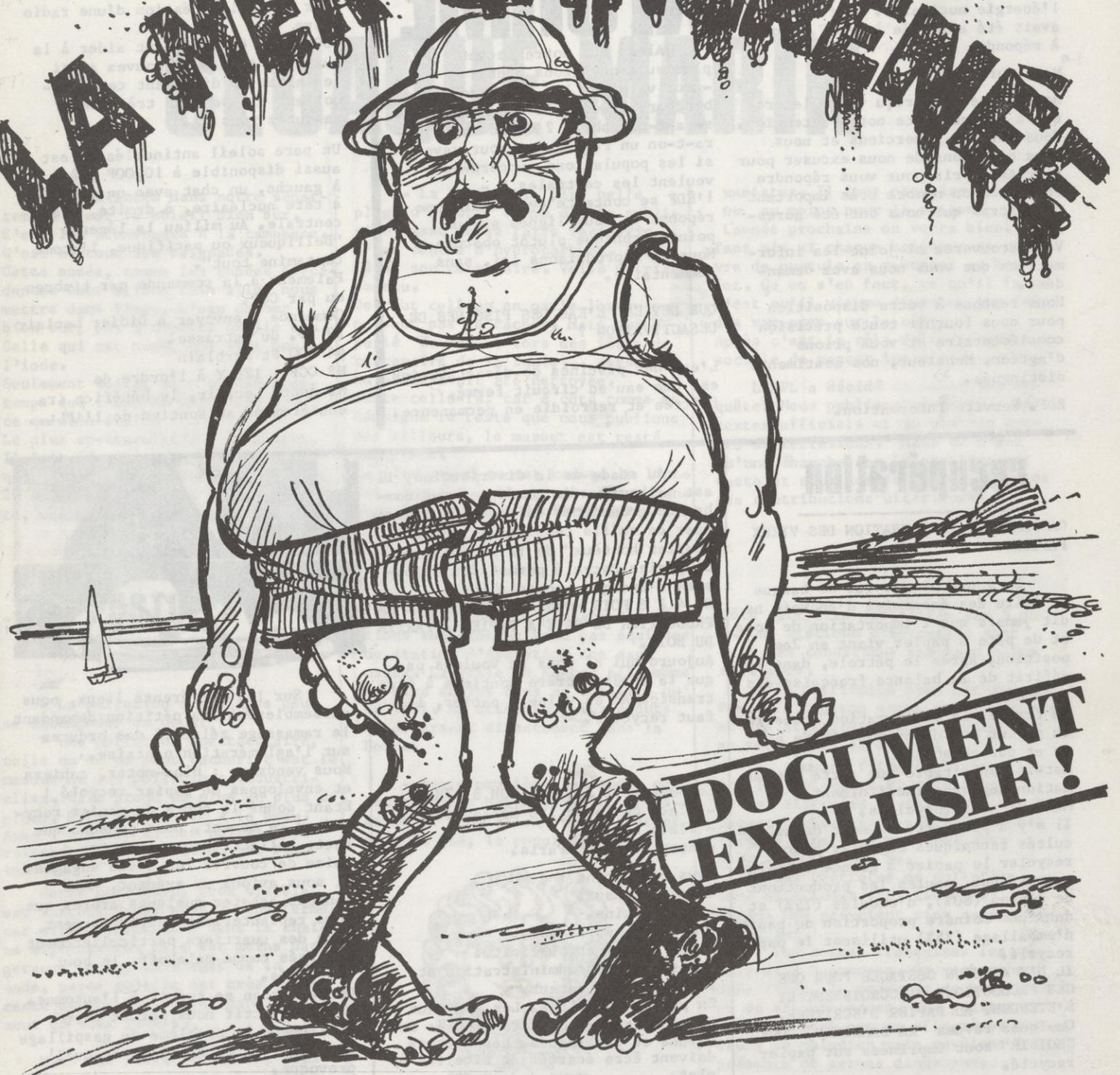
HEBDO

n° 80 du 12 au 19 juin  
dir. B.Lambert

3,50F

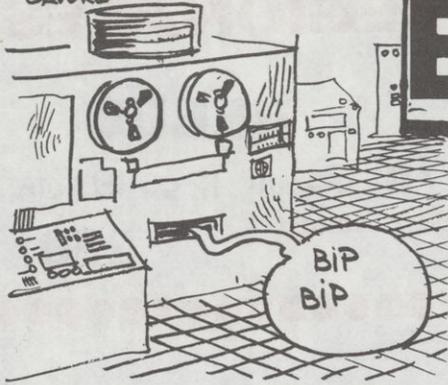
LOIRE ATLANTIQUE

LA MER GANGRENEE



DOCUMENT  
EXCLUSIF!

LA REPONSE A VOTRE QUESTION  
SERA NETTE PRECISE ET SANS  
BAVURE



# EDF

# VOUS

Nous avons publié dans le N° 73/74 la lettre d'un de nos abonnés qui protestait contre la distribution de la luxueuse brochure de l'EDF vantant sans vergogne l'énergie nucléaire. Cette lettre avait été adressée à l'EDF... qui a répondu.

Monsieur,

Nous avons bien reçu votre lettre qui a retenu toute notre attention. Nous vous en remercions et nous vous demandons de nous excuser pour le retard pris pour vous répondre en raison du nombre très important de lettres qui nous ont été adressées.

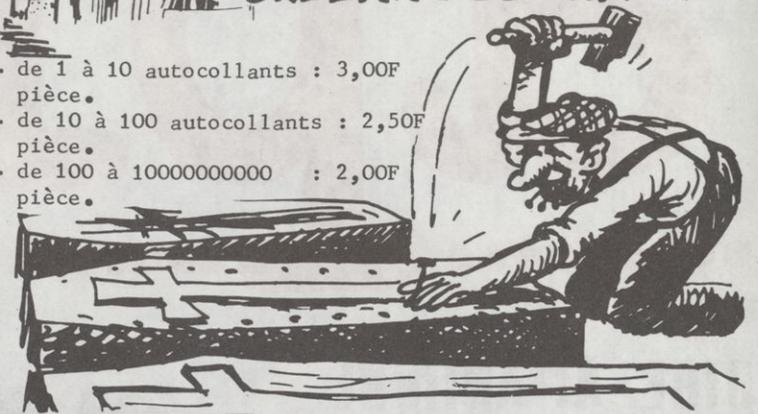
Vous trouverez ci-joint les informations que vous nous avez demandées.

Nous restons à votre disposition pour nous fournir toute précision complémentaire et vous prions d'agréer, Monsieur, nos sentiments distingués. >>

EDF. Service Information.

## LE NUCLEAIRE CRÉERA DES EMPLOIS

- de 1 à 10 autocollants : 3,00F pièce.
- de 10 à 100 autocollants : 2,50F pièce.
- de 100 à 10000000000 : 2,00F pièce.



## INFORME

Alors que notre lecteur posait plusieurs questions dont :

- qui va payer les frais de cette brochure ? Quand le plan ORSEC-RAD sera-t-il publié ? Quand organisera-t-on un référendum pour savoir si les populations concernées veulent les centrales ? -
- L'EDF se contente de joindre une réponse de deux lignes sur un point technique plutôt obscure. Nous la reproduisons ici, sans commentaire.

QUE DEVIENT L'EAU DES PISCINES DE  
DESACTIVATION ?

L'eau des piscines de désactivation est une eau en circuit fermé, filtrée et refroidie en permanence.

400,00 F... c'est le produit d'une vente d'autocollants antinucléaires (chut ! Faut pas dire que c'était pour aider la création d'une radio libre !).

400, 00 F qui viennent aider à la survie d'APL. Vous pouvez aussi les aider en diffusant cet autocollant (il se vend très bien, rassurez vous !).

Un pare soleil antinucléaire est aussi disponible à 10,00F pièce : à gauche, un chat avec un missile à tête nucléaire, à droite, une centrale. Au milieu la légende : "Belliqueux ou pacifique, l'atome contamine tout".

Paiement à la commande par timbres ou par CCP.  
Commande à envoyer à Didier Leclair  
19 av. du Patrasse.  
44 800 St Herblain  
N° CCP : 128 Y à l'ordre de  
M. André Leclair, le bénéfice ira  
entièrement au soutien de l'APL...

## recupération

CAMPAGNE DE RECUPERATION DES VIEUX  
PAPIERS.

Le gouvernement qui se targue de faire des économies d'énergie ne dit jamais que l'importation de bois et de pâte à papier vient en 2ème position, après le pétrole, dans le déficit de la balance française des paiements.

En France, la consommation actuelle du papier est d'environ 110 Kg par an et par personne.

Est-il souhaitable que cette consommation augmente indéfiniment ? Même si nous recyclons.

Il n'y a plus actuellement de difficultés techniques majeures pour recycler le papier à grande échelle. Aujourd'hui, seules les productions de carton (80%), d'ondulés (75%) et dans une moindre proportion de papier d'emballage (25%) utilisent le papier recyclé.

IL N'Y A AUCUN OBSTACLE POUR QUE CES PRODUCTIONS S'ACCROISSENT ET S'ETENDENT AU PAPIER D'ECRITURE. Quelques revues "LA BALEINE", "QUE CHOISIR" sont imprimées sur papier recyclé.

Au stade de la distribution, il est malheureux de constater que nombre de grossistes refusent de distribuer ce qu'ils considèrent comme le "papier honteux" de la profession. Le papier recyclé permet des économies d'énergie appréciables :  
DE 4 à 6 FOIS MOINS D'ENERGIE QUE LA PRODUCTION DE PATE A PAPIER A PARTIR DU BOIS.

Aujourd'hui si nous ne voulons pas que la forêt entière continue à être transformée en usine à papier, il faut recycler.

Le Samedi 16 Juin de 10H à 17H.

- Place de la Petite Hollande.
- Place Zola.
- Rond point de Paris.

Nous collectons :

- Les journaux.
- Les bottins.
- Les cartons écrasés.
- Les revues et publicité.
- Les papiers d'administration et listing d'ordinateur.

En paquets ficellés. Les journaux doivent être en paquets séparés des revues et catalogues. Les cartons doivent être écartés et ficellés à plat.

AMIS de LA TERRE



Sur les différents lieux, nous rassemblerons les pétitions demandant le ramassage sélectif des ordures sur l'agglomération nantaise. Nous vendrons : bloc-notes, cahiers et enveloppes en papier recyclé ! Etant donné le cours du papier recyclé en ce moment, nous pensons que cette collecte nous permettra à peine de couvrir les frais engagés. Si nous avons un excédent, nous pensons acheter quelques arbres que nous replanterons collectivement dans des quartiers particulièrement bétonnés comme malakoff, le bout des pavés. Cette action se ferait à l'automne. Cet objectif nous paraît poser clairement le problème du gaspillage de papier et du déboisement qu'il provoque.



# CLOAQUE MARIN

Les vacances dans notre département c'est le soleil bien sûr. C'est les promenades à la campagne. C'est surtout les baignades. Cette année, comme les années précédentes nous allons tous aller nous mettre dans l'eau. L'eau de mer bien sûr, pas n'importe quelle eau. Celle qui est pure, qui sent bon l'iode. Seulement voilà, il y a bien longtemps que l'eau de mer n'est plus ce qu'elle était. Le plus spectaculaire : le mazout. Il fait régulièrement la "une" des quotidiens locaux. 240 000 T par ci 20 000 T par là.. Une plaque à droite, une tache noire, à gauche.

## PUSTULES

- La pollution des plages peut se décomposer en deux :

\* une pollution spectaculaire, celle qu'on ne peut cacher : c'est le mazout ou les pollutions industrielles. Elle prend de plus en plus de place. Elle vous colle à la peau. Avec l'été les taches noires apparaissent. Cette mutation est bien connue.

Cette pollution, très visible, est surtout dangereuse à long terme, car elle se concentre dans la chaîne alimentaire. Elle est moins dangereuse lorsqu'il s'agit de la baignade, parce qu'elle est très apparente et que se plonger dans le mazout ça vous arrête.

Mais une autre pollution, plus insidieuse, nous guette. La pollu-

- La Baule, "la plus belle plage d'Europe" comme dit la publicité vient de se faire recouvrir d'une couche d'hydrocarbure. Pour fêter son centenaire. Voilà un riche cadeau. De tout cela on en parle lorsqu'on ne peut pas le cacher. Mais qui a parlé du mazout lors des fêtes du centenaire de la Baule... personne. La plage avait été nettoyée. Juste celle-là, car à côté comme en témoigne le texte que nous publions par ailleurs, le mazout est resté sur place. Le plus grand secret couvre le littoral. Surtout à l'approche des vacances. Pas question d'effrayer les

touristes. Il faut récupérer du fric au moins pour la saison. L'année prochaine on verra bien. Tans pis si chaque baigneur se couvre de pustule en rentrant au boulot. Ça on s'en fout, ce qu'il faut c'est qu'il vienne dépenser son fric des vacances sur la côte. Après c'est le rôle de la sécurité sociale de panser les plaies...

L'APL a décidé de mener son enquête. Nous publions ci-dessous des textes officiels et un certain nombre de réflexions. Mais ce n'est qu'une ébauche car le problème est vaste et nous sommes prêts à accepter des contributions ultérieures.

tion organique : la plupart des stations cotières ne sont pas équipées de station d'épuration des eaux usées. La Ville de Nantes elle-même ne sera équipée dans sa totalité qu'en 1981. En attendant, les égouts se déversent directement dans la Loire.

- Autre problème également pour les stations balnéaires. La différence de population entre hiver et été. En été, la population de la

côte peut être multipliée par 5 ou 6. Les stations d'épuration sont dans ces conditions beaucoup moins efficaces.

- la difficulté bien sûr est de faire la liaison entre ces pollutions et les allergies qui se développent au retour des vacances.

- comment faire la liaison entre les baignades du mois d'août et les allergies de septembre, ou la para-typhoïde, par exemple? Surtout lorsque vous êtes retourné chez vous à 300 ou 400 km.

- des contrôles de pollution sont effectués (cf. tableaux). Les normes OMS prévoient cinq catégories de plages.

- les normes françaises les réduisent à 3 groupes. On recherche dans l'eau, la présence de bactéries ou de streptocoques. Ces petites bêtes ne sont pas en elle-mêmes porteurs de maladies mais révèlent la présence de germes dangereux.



Lorsqu'on utilise ces repères on obtient les résultats que nous publions par ailleurs; nous voyons tout de suite qu'une grande partie des plages de Loire-Atlantique sont d'une qualité douteuse. Mais si on appliquait les normes OMS qui sont plus rigoureuses, c'est plus de 50 % des plages qui devrait être classées dangereuses.

**TOP SECRET!**

Le Laboratoire d'Hygiène Départemental effectue des prélèvements sur les plages du littoral atlantique.

Les résultats de chaque prélèvement sont envoyés par la DDASS aux Mairies des Communes cotières. Ces résultats, chacun d'entre nous peut en avoir connaissance... officiellement bien sûr, car les mairies ne sont pas trop à l'aise pour montrer l'état des plages.

Cette année, malgré des améliorations apportées comme à la Bernerie, par exemple, va-t-on encore une fois se baigner dans la merde?

- Il faut savoir que le Comité d'Hygiène Départemental, parfaitement conscient du problème et des risques encourus par les baigneurs durant l'été, s'est posé la question "Doit-on porter les résultats à la connaissance du public par l'intermédiaire de la Presse"? Avant de prendre une décision, on a estimé qu'il fallait mieux consulter le Gouvernement. Pour l'instant rien n'a été fait.

Le mazout, la merde, la centrale nucléaire. Ah, les belles vacances!!!!!!



## NORMES FRANÇAISES :

■ Coliforme totaux à 37° pour 100 ml	.....	moins de 500 bonne qualité de 500 à 10 000 moyenne qualité au dessus de 10 000 danger!
■ Coliformes fécaux à 37° pour 100 ml	.....	moins de 100 bonne qualité de 100 à 2000 moyenne qualité au dessus de 2000 danger!
■ Streptocoques fécaux à 37° pour 100 ml	.....	moins de 100 bonne qualité de 100 à 1000 moyenne qualité au dessus de 1000 danger!

**EXCLUSIF**

## EXTRAIT - RAPPORT - DDASS -

Conformément aux directives du Ministère de la Santé et de la Communauté Européenne, 45 plages concernant 18 communes ont fait l'objet en 1978, d'une surveillance sanitaire. Elle a consisté en des prélèvements hebdomadaires exécutés par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales suivis d'analyses effectuées par le Laboratoire Départemental d'Hygiène. L'interprétation statistique des résultats est effectuée par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales et communiquée aux municipalités concernées.

C'est ainsi que pour la saison estivale 78 (mi-mai - mi-octobre) les plages peuvent être classées de la façon suivante :

- Plages de bonne qualité pour la baignade : 37,8 %
- Plages de moyenne qualité pour la baignade : 24,4 %
- Plages momentanément polluées : 28,9 %
- Plages gravement polluées : 8,9 %

Les analyses consistent en la recherche de "germes-tests" de contamination fécale (coli formes totaux, coliformes fécaux et streptocoques fécaux) qui ne présentent pas de danger en eux-mêmes, mais révèlent une souillure fécale et donc un risque sanitaire potentiel.

En la présence d'une importante quantité de ces "germes tests", des analyses complémentaires sont effectuées en vue notamment de la recherche de germes pathogènes (salmonelles...).

D'ailleurs, des recherches hebdomadaires de salmonelles réalisées sur des plages considérées "gravement polluées" en 1977 ont donné des résultats positifs en ce qui concerne trois de ces plages.

Au vu de la présentation d'une carte du littoral indiquant pour chaque plage l'évolution de la qualité depuis 1975, il est à noter une amélioration parfois très sensible de la qualité de l'eau de baignade pour les communes quant mis en oeuvre un assainissement adapté à l'élimination des germes : le lanuage de la Bernerie, par exemple. Par ailleurs, l'influence de la Loire au niveau de la qualité bactériologique des plages se fait particulièrement ressentir pour les plages de l'estuaire externe (St Michel Chef-chef, St Brévin, St Nazaire).

En période d'étiage (1976) la pollution bactérienne apportée par la Loire est très faible du fait du retrait du "bouchon vaseux" très en amont dans la Loire, par contre, en période normale de débit et en période de crue, on note une mauvaise qualité générale de toutes les plages de l'estuaire externe.

En résumé : la côte peut se diviser en trois zones :

- Zone située au Nord de Pornichet : de bonne qualité pour la baignade, sauf exception ponctuelle.

- Zone située au Sud de la Pointe St Gildas : de moyenne qualité pour la baignade

- Zone intermédiaire dite : "estuaire" : soumise à l'influence de la Loire externe".

Note: On parle du "Bouchon vaseux" comme élément filtrant naturel. C'est une zone de mélange eau douce, eau salée à forte concentration de boues en suspension, qui fixe les saletés en période de basse eau. Par ailleurs celui-ci se situe au niveau du Pellerin. Si la centrale nucléaire se fait, il a peu de chance de rester à cet endroit du fait du rejet des eaux chaudes.

# PECHÉS A

## L'EPROUVETTE ...

Je me suis livré par curiosité à un petit jeu

- L'ensemble de ces résultats fait l'objet d'une moyenne annuelle. C'est ce résultat qui est indiqué dans le rapport que nous publions. - nous savions que ce rapport

avait été envoyé à toutes les communes du littoral. Nous avons donc fait le test. Les communes connaissent les résultats, ils sont publics en théorie. J'ai donc téléphoné à un certain nombre de Communes. Voici les résultats:

**LES MOUTIERS** : pas de réponse  
**LA BERNERIE** : "il n'y a plus de pollution. La moyenne donne de bon résultats".

**PORNIC** : plage La Noeveillard  
Mai 78 Aout 78  
Coli. tot. 3 2400  
Coli. Fec. 3 240  
Strep. Fec. 0 3

**PREFAILLE** :  
La grande plage  
Juin 78 Aout 78  
Coli. tot. 93 93  
Coli. Fec. 43 93  
Strep. Fec. 0 0  
Pointe St Gildas  
Juin 78 Aout 78

Coli. tot. 21 9  
Coli. Fec. 15 4  
Strep. Fec. 0 0  
Port Melleux  
Juin 78 Aout 78  
Coli. Tot. 240 930  
Coli. Fec. 15 450  
Strep. Fec. 0 3

**St BREVIN** refus de communiquer  
**LA BAULE** Refus de communiquer les résultats.

**St MICHEL CHEF CHEF**  
Le Redois

	Juin 78	Aout 78
Coli. Tot.	9	2400
Coli. Fec.	9	2400
Strep. Fec.	0	240

eau de qualité moyenne

Tharon

	Juin 78	Aout 78
Coli. Tot.	43	240
Coli. Fec.	9	93
Strep. Fec.	0	4

La Roussellière

Coli. Tot.	43
Coli. Fec.	43
Strep. Fec.	0

**LE POULIGUEN**

"On ne fournit pas les résultats. D'ailleurs nous ne les avons pas. Faites un courrier si vous voulez. On n'a pas que ça à faire".

**LE CROISIC**

"Je ne peux pas vous répondre. Bien sûr les résultats ont été communiqués au public. Les Résultats sont variables. Mais vous savez, 8 jours après un prélèvement, nous avons un résultat différent."

## L'ETRON FOU A ENCORE FRAPPÉ



INCOGNITO, LES POTEAUX !

Je me suis présenté à la Direction départementale de l'Action Sanitaire et Sociale. On m'a très bien reçu. J'y ai vu une très belle carte avec

L'ensemble des résultats. Mais pas question de me les communiquer ou de prendre des notes. Ça pourrait porter préjudice aux communes. Pensez! juste avant les vacances. Sachez tout de même que La Baule est classée eau de qualité moyenne; Pornichet eau de qualité moyenne et mauvaise, la où se déversent les égouts; Piriac eau de qualité moyenne et très mauvaise. Mais personne ne veut prendre la responsabilité de faire connaître pareils résultats. Les communes vous renvoient à la DDASS, la DDASS aux communes. Avec le mazout en plus, nous avons donc toutes les chances de nous baigner cette année dans la "plus belle merde d'Europe". Joli centenaire. D.B

## TRANCHE DE VIE ...

### LES PIEDS DANS LE MAZOUT

Dimanche il faisait à peu près beau, alors comme beaucoup d'autres je suis allé à la mer. Arrivé sur la plage de la Turballe, je me sens les pieds un peu lourds, normal car marcher dans le sable c'est difficile. Mais je regarde sous mes chaussures, voilà que je m'aperçois qu'il y avait une semelle compensée (de mazout). Et oui, discret mais présent, le mazout est sur nos belles plages, il est sur la côte de Vendée, dans le coin de Piriac, mais aussi vers le golfe du Morbihan. Ras, sarez-vous c'est pas la grosse marée noire, non c'est une mini marée noire. Le mazout est déposé par les marées par petites plaques.

Ce serait une grosse marée noire, et bien, on mobiliserait tout le monde, paysans, contingent, gros moyens techniques, mais là, ça ne vaut pas la peine, ce n'est pas rentable.

Il n'y a pas assez de mazout. Ah si, j'oubliais, on a mobilisé du monde pour nettoyer une plage (armée, etc...!) devinez laquelle, et oui, bien sûr, vous avez trouvé, c'est pour celle de La Baule, ailleurs bien sûr, c'est moins

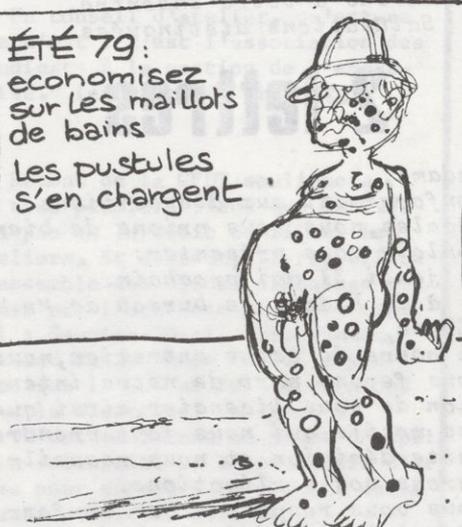
grave.

Donc ce dimanche pas mal de gens ont du raler comme moi, tel ce mec qui en passant tenait sans s'en rendre compte ses godasses godronnées contraires falzars blancs. Quant à moi merci, mes gosses aussi on a beaucoup bronze par plaques. Que faire pour nettoyer ces plages?

Bien sûr, s'il y avait eu du matériel en quantité, j'aurais aidé au nettoyage mais là il y a rien à faire sinon attendre que les mairies nettoient les plages, mais quand? Peut-être en juillet pour sauver leur saison estivale? En attendant on patauge dans le mazout.

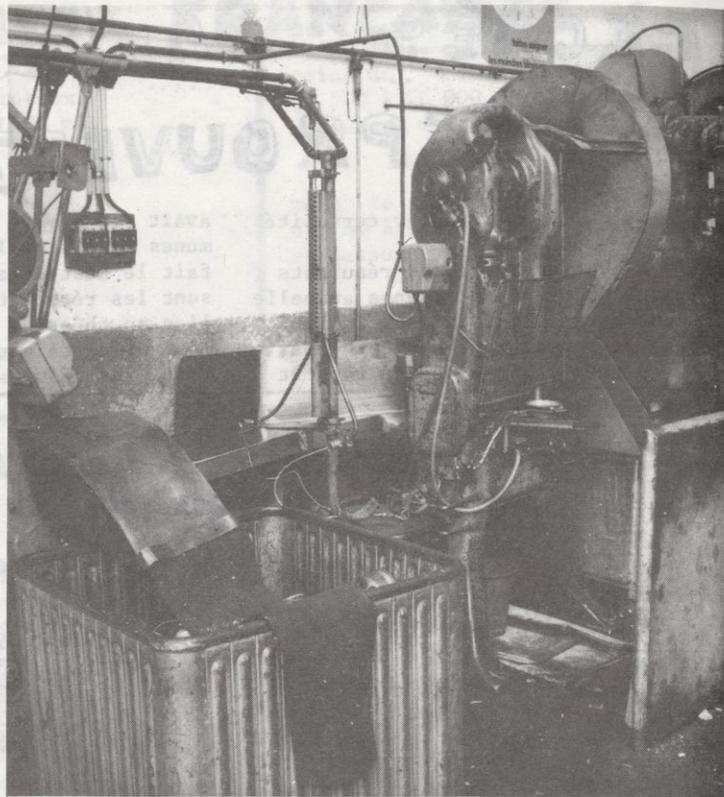
**P.S. :** Conseils pratiques, faites du nudisme cela vous évitera d'esquinter votre mail lot de bain. Sur la peau, le mazout s'enlève facilement avec du beurre; réservez le white spirit qui assèche la peau pour le dessous des godasses.

ÉTÉ 79:  
économisez  
sur les maillots  
de bains  
Les pustules  
s'en chargent



# Mains coupées ?

## repression !



Presse à emboutir les réservoirs.

A Guillouard, le 17 Mai dernier, une ouvrière de 22 ans payée au rendement a la main broyée par une presse de 20 tonnes. Aussitôt les 600 salariés de l'entreprise se mettent en grève totale et réclament l'abolition du travail au rendement, et de meilleures conditions de sécurité avec la création de Conseils d'Ateliers sous leur responsabilité. Lors de cette grève, l'Inspection du Travail ferma 7 presses dans l'atelier de Patricia. C'est la quasi-totalité des presses qui y sont. Qu'en aurait-il été si toute l'usine avait été visitée par l'inspecteur ?

Vigoureuse réaction contre cet accident du travail, mais la direction ne lâche toutefois rien sur les rendements. 8 jours plus tard, l'en semble du personnel reprend le travail un peu avec l'idée de trouver d'autres actions contre le rendement et aussi pour conserver l'unité.

Et le Mardi 30 Mai, la direction interdit le travail à 4 délégués : 2 sont mis à pied pour trois jours, les 2 autres sont mis à pied jusqu'au licenciement. Ces derniers sont les deux secrétaires des sections syndicales, Michel Leclair pour la GGT et Jeannette Pelletier pour la CFDT. Ils doivent sur le champ, tous les quatre quitter l'usine. L'huissier est là tout prêt pour le constat et les lettres de la direction les attendent chez eux. Contre toute évidence les patrons nient vouloir décapiter les sections syndicales.

L'émotion est vive et les débrayages démarrent immédiatement dans l'usine. Lecture est faite des lettres de licenciement.

## 1 lettre

Madame,

Madame lors des derniers événements qui se sont produits dans l'entreprise, vous vous êtes permis de séquestrer, le mardi 22 mai dans le local de réunions situé au rez de chaussé de notre entreprise 5 membres de l'encadrement de l'entreprise ainsi que Mr Maître Hervouet, administrateur judiciaire provisoire.

Cette faute est particulièrement lourde compte tenu des responsabilités attachées à vos fonctions de délégués du personnel, c'est pourquoi nous vous notifions par la présente une mise à pied d'une durée indéterminée en l'attente d'une décision de licenciement que nous prendrons à votre rencontre.

Salutations distinguées.

## 2 lettres

Madame, conformément aux dispositions légales, nous vous prions de bien vouloir vous présenter :

jeudi 31 mai prochain.

à 15 h dans le bureau de Mr Sirvin.

Au cours de cette entretien, nous vous ferons part de notre intention de vous licencier, ainsi que des motifs qui nous font prendre cette décision et nous recueillerons vos explications.

Nous vous rappelons que conformément à l'article 24 L de la

loi du 13 Juillet 73 et de son décret d'application du 10 Aout 73, vous pourrez vous faire assister au cours de cet entretien par une personne de votre choix appartenant au personnel de l'entreprise.

Mr Hervouet (administrateur judiciaire)

Mr Sirvin.

La suite du mouvement est envisagée : les procédures de licenciement sont longues et il n'est pas utile de se mettre en grève tout de suite. On se réserve. Le C.E. n'est convoqué par la direction que 8 jours plus tard. Le temps sera mis à profit pour une information générale dans la métallurgie

Suivra d'abord un débrayage d'une heure ; mais c'est insuffisant. Alors un meeting devant l'entreprise est retenu pour le jour de la réunion du C.E.

## jeudi 31 mai

La direction convoque les délégués qui sont entendus séparément par Mr Sirvin et Vigneron. Une porte du bureau est entrouverte ; cache-t-elle un huissier prêt à intervenir...? De l'autre bord en tous cas les Guillouard ont débrayé à 90% et attendent leurs délégués. Ces derniers étaient mis en demeure de s'expliquer sur la séquestration dont la direction aurait été victime pendant la grève :

" Ils voulaient nous entendre sur cette affaire. Mais eux ne disaient rien. La seule chose qu'ils ont dit ou presque c'est que nous avions bien de la chance de ne pas être en prison !"

## NOTE D'INFORMATION AU PERSONNEL

Maitre Hervouet, 4 des principaux cadres de la société et moi-même avons été séquestrés mardi 22 mai pendant 4 heures par un petit groupe de membres du personnel et deux personnes étrangères à l'entreprise.

Il s'agit là d'une action très grave qui sur le plan pénal, est un délit justiciable d'amende et même de prison et considéré sur le plan disciplinaire, comme une faute lourde justifiant un licenciement immédiat.

Il n'est pas dans notre intention de sanctionner ceux qui ont été entraînés dans cette action sans en comprendre la gravité. Par contre, nous sommes contraints de mettre à pied les 2 personnes qui sont à l'origine de cette action inadmissible et d'entamer la procédure de demande de licenciement les concernant.

Sirvin.

"Après la mutilation de l'ouvrière dont ils portent l'entière responsabilité, les patrons de Guillouard prétendent licencier les 2 secrétaires de section. Ils brandissent le gros bâton de la séquestration. En fait, ces messieurs auraient-ils été empêchés de vaquer à leurs occupations habituelles de 13h à 16h ? on voit déjà de quel scandale il s'agit ! Que les cadres loupent des rendez-vous parce que les travailleurs demandent à négocier, quelle affaire ! Et les patrons s'estiment justifiés à décapiter les sections syndicales. Par contre les travailleurs de Guillouard ne l'entendent pas de cette oreille. De plus il est particulièrement inraisonnable de faire respecter supporter une soit-disant séquestration de 6 membres de la direction par deux personnes" déclare une ouvrière de l'usine

## INSPECTION DU TRAVAIL

Bien sûr les délégués licenciés ont rendu visite à l'Inspection du Travail. Du fait que le C.E. ne s'était encore pas réuni dans l'entreprise, l'inspecteur ne pouvait pas statuer. Il devra faire une enquête contradictoire entre les délégués et la direction, et donnera son avis 8 jours plus tard.

Il serait pour le moins curieux qu'après un tel accident un inspecteur suive les patrons dans leur volonté de décapiter les syndicats qui ont dénoncé de telles conditions de travail et ont agi dans le sens que de tels accidents ne se reproduisent pas

## 2000 METALLOS AUX PORTES DE GUILLOUARD

Tous les Guillouard étaient là avec leurs grandes banderoles :  
"Nous voulons garder nos mains"  
"Salaires au rendement, NON!"  
"non aux licenciements"  
et des tracts sont distribués à la population au Pont de Piémil. Un grand panneau de photos est commenté, donnant aux autres une petite idée des conditions de travail dans l'usine. Puis commencent les prises de paroles très fermes des permanent syndicaux. Doussin de la CGT rappelle les consignes laissées aux patrons par le syndicat patronal : "prendre des sanctions à l'égard de délégués syndicaux qui abusent de leurs mandats" ou encore "toutes violences abusives doivent être retransmises sous la forme de rapports à la Préfecture et aux Chambres patronales..." et Doussin de rappeler "dans une entreprise, qui sont les véritables séquestrés ? Les patrons qui jouissent de l'arbitraire patronal ou ceux et celles, au risque d'y perdre leurs mains, qui sont enchaînés 40h par semaine au pied de leurs machines pour un salaire à peine plus élevé que le SMIC".

Suivit après une offensive contre F.O. En effet, un tract de l'OCI était distribué à l'entrée de l'usine à 7h du matin s'en prenant entre autres aux conseils d'atelier réclamés par l'Intersyndicale :

"Chez Guillouard, justement, les travailleurs et travailleuses sont prêts à combattre les plans du capital. Spontanément, suite à l'accident d'une travailleuse qui a eu la main coupée, vous avez débrayé, vous avez saisi vos délégués pour qu'ils vous défendent.

Seulement, les dirigeants des organisations syndicales CGT-CFDT ont affronté le débrayage spontané pour la demande de mise en place du Conseil d'Atelier, remettant en cause le CHS qui est une conquête de la classe ouvrière.

Un conseil d'atelier, qu'est-ce que c'est : c'est l'association des syndicats à la gestion de l'entreprise." (extraits du tract DCI)

Rémond de la CFDT soulignera en tous premiers lieux que la T.V. n'a pas eu le droit de filmer les ateliers. Et surtout, il rappellera l'ensemble des usines nantaises touchées par l'atteinte au droit syndical : Saunier-Duval, Brissonneau, Carnaud Basse-Indre (où il n'y a plus que la CGC et FO aux réunions avec la direction) Dubigeon :

"C'est seulement un début d'appel à la solidarité et il en faudra d'autres pour défendre la dignité de la classe ouvrière nantaise".

## LE COMITE D'ENTREPRISE

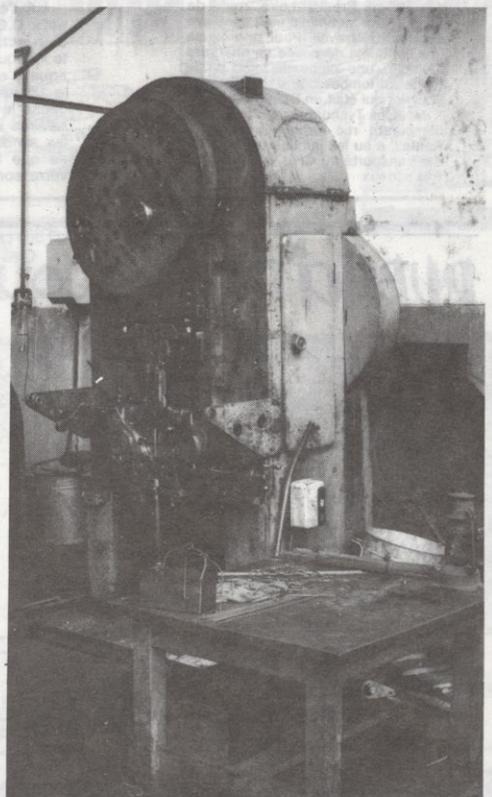
Il comprend trois titulaires CGT, 2 titulaires CFDT, 3 suppléants CGT, 2 CFDT, et bien sûr la direction.

"Vous êtes convoqués pour les derniers événements survenus dans la maison. Nous avons l'intention de vous licencier". Une discussion du C.E. tout seul a eu lieu puis chaque délégué, venu en tenue de travail, s'est expliqué sur les accusations de la direction. Les 5 délégués autorisés à voter se prononcent tous contre les licenciements. C'est un "avis" transmis à l'Inspection du Travail.

## CHEZ GUILLOUARD

A l'intérieur de l'usine, où en est-on depuis cette tentative de licenciement ? Des débrayages quotidiens de 1 h. sont suivis par 120 à 150 ouvriers. Pour des actions comme l'entrevue des délégués à la direction, les débrayages de la métallurgie, la manifestation là ça débraye à 95 %. Une collecte a eu lieu pour le soutien aux licenciés : après une semaine de grève et les débrayages quotidiens, 1900 F. ont été récoltés.

Et cela peut s'expliquer comme le dit J. Pelletier dans l'"Humanité Rouge" de jeudi :



machine à former les anses de lanternes et de sceaux.

Chez Guillouard, les grèves, quand elles concernent l'entreprise, entraînent beaucoup de monde. Il y a peu de divisions sectorielles, presque tout le monde est mal payé. Par contre, au niveau syndical, il y a des problèmes. Avant cette grève et au cours des luttes précédentes, des conflits ont surgi entre CGT et CFDT. Au point qu'à Nantes, Guillouard paraissait un peu exemplaire de la division syndicale. J'ajoute malgré tout que dans les relations quotidiennes entre ouvriers délégués, les rapports n'étaient pas mauvais.

En tout cas, dans cette grève, le front syndical s'est maintenu pour la première fois jusqu'à la fin. L'esprit de boutique a été balayé.

Je crois que les patrons ont senti passer le vent du boulet. Jamais les travailleurs n'ont été aussi pressants quant à la suppression du sacro-saint boni.

Jamais, il n'ont paru aussi déterminés et jamais l'unité syndicale n'a été aussi forte. Les patrons veulent maintenant frapper un grand coup, décapitant les syndicats. Ils prennent des risques, mais ils croient que c'est leur intérêt.

Il est probable que l'UIMM, le syndicat patronal, est derrière cette véritable provocation vis-à-vis de l'opinion publique car mutiler une travailleuse — avec responsabilité entière reconnue par l'inspection du travail — et ensuite frapper les syndicats qui ont agi pour que cela ne puisse se reproduire, c'est énorme ! Si le patronat peut faire ça, que ne peut-il faire !

Depuis la reprise, la direction est à installer des garants sur toutes les machines. Les soudures sont belles et bien meulées. Il y a même un peu de zèle dans la pose de leurs garants. Ça devient plus du rafistolage qu'autre chose !

Lors du Comité d'entreprise un des délégués a demandé à la direction ce qu'elle ferait au cas où l'inspection du travail refuserait les licenciements. Aucune réponse n'a été obtenue. Cette question est importante. En effet il n'est pas rare de voir les directions ne pas s'incliner devant les décisions de l'Inspection du Travail. Les patrons peuvent avoir recours au Ministre du travail, et utiliser toutes sortes de procédures destinées à user les ouvriers.

C'est pourquoi selon les travailleurs et les syndicats le rapport de force et l'unité, tant à l'intérieur de l'usine qu'au niveau de la métallurgie et de l'ensemble des travailleurs reste la question déterminante pour obtenir la réintégration. ■

M.N.S.

Cette semaine le jour de la manifestation des métallos aux portes de Guillouard, on pouvait lire ces lignes dans la presse locale.

### Une déléguée C.G.T. licenciée chez Brissonneau

Les travailleurs de Brissonneau ont débrayé hier de 13 h à 14 h à l'appel des syndicats C.G.T. et C.F.D.T. pour protester contre le licenciement d'une déléguée C.G.T. Ces syndicats ont fait par ailleurs une démarche auprès de la direction pour qu'elle revienne sur sa position. La C.G.T. et la C.F.D.T. regrettent que F.O. et la

C.G.C. aient refusé de se joindre à eux dans cette démarche.

La direction, qui avait fait un recours auprès du ministère du Travail en ce qui concerne le refus d'autorisation de licenciement 23 personnes par la direction départementale du Travail, vient en effet de se voir confirmer le refus de licenciement 22 personnes, mais le ministre autorise le licenciement d'une déléguée C.G.T. Celle-ci a été invitée à quitter l'entreprise alors que, déclare la C.G.T. et la C.F.D.T., « rien ne justifie un nouveau licenciement puisque presque tous les secteurs sont revenus à 40 heures ».

« A l'évidence, pour les syndicats C.G.T. et C.F.D.T., il s'agit d'un acte de répression syndicale », lequel s'inscrit dans une politique d'ensemble puisque, depuis le 1<sup>er</sup> juin, la direction a remis en cause le système d'indication des salaires sur l'indice I.N.S.E.E. Pour les syndicats, cette mesure signifie que la masse des travailleurs verra son pouvoir d'achat baisser.



### Un ouvrier de Creusot-Loire a les jambes brisées

Hier midi, vers 13 h, un perceur des ateliers Creusot-Loire, route de Paris, a été victime d'un très grave accident du travail. Pour une cause que l'enquête de police se chargera d'établir, une pièce de plus d'une tonne est tombée d'une machine sur l'ouvrier qui était en train de l'usiner.

M. Jules Tychonowicz, 56 ans, demeurant rue Urbain-Leverrier, à Nantes, a eu les jambes brisées. Il a été transporté au CHU dans un état très sérieux.

## L'ANGLAIS, L'ÉTÉ

Encore quelques places au "L.L.C" (living language contact) pour parfaire votre anglais. Les cours s'adressent à tout étudiant ou scolaire désireux d'apprendre ou de maîtriser la langue anglaise.

Séjour du 2 au 22 juillet avec hébergement dans des familles de Dublin (pension complète), trois heures de cours audiovisuel par jour, excursions d'intérêt historique et culturel chaque week-end accompagnées des passeurs, activités sportives (baskett-ball, football, tennis, hockey, ping-pong).

Les cours et activités sportives se déroulent au pied des montagnes de Wicklow dans une ancienne abbaye (Lorretto Abbey - DALKEY). Séjour complet 1800Fr.

Pour tous renseignements :

P. Chaillou

19 allée Louis Juvet 44 100 Nantes (16.40. 76/08/23 à 1'heure des repas).

les boîtes aux lettres, se reporter au 4).

Un 3ème chapitre viendra bientôt au sujet des panneaux publicitaires Giraudy, Dauphin et Cie.

Berthe (ou les Terroristes Anti-Beaucoup-de-choses-dont-la-Pub).



## PUBLICITÉ : retour à l'envoyeur

Lutte contre la publicité : 2ème partie.

Un fer chapitre vous indiquait comment utiliser les panneaux publicitaires des Atribus (APL N° 75). Ce 2ème voler est plutôt réservé à la publicité à domicile que vous trouvez tous les jours dans votre courrier.

Quand vous recevez cette pub, plusieurs attitudes possibles :

- 1) Vous ouvrez et vous vous faites avoir en achetant le produit.
- 2) Vous ouvrez pour voir les photos et vous jetez ensuite.
- 3) Vous jetez directement.
- 4) Vous les gardez pour les porter à la récupération de papier organisée par les AMIS de la TERRE le

16 Juin (... c'est de la pub gratuite...).

5) Ou alors vous rayez votre nom sur l'enveloppe, en rajoutant "retour à l'envoyeur", "refusé", "halte au gaspillage de papier" etc...

Ainsi ceux qui font cette publicité sont obligés de payer une 2ème fois

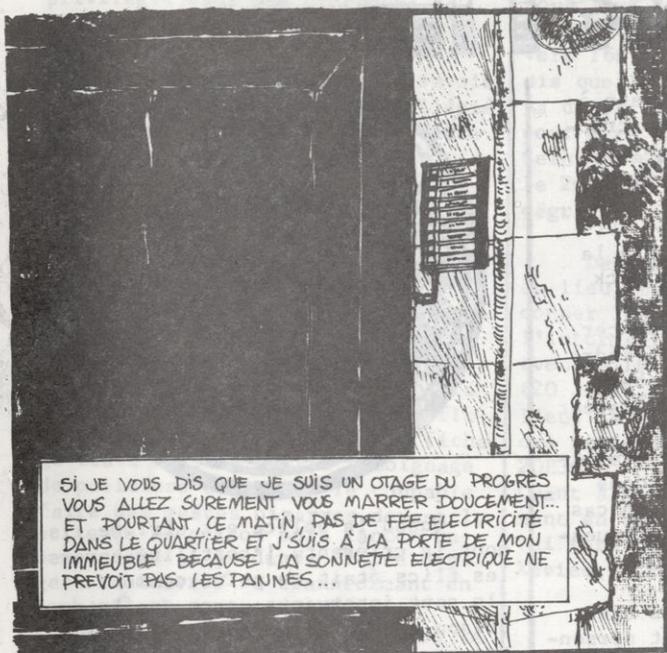
les frais de port.

Au bout de quelques mois, vous verrez que vous recevrez beaucoup moins de publicité...

6) Vous pouvez aussi ouvrir et leur renvoyer d'autres publicités dans les enveloppes "T" qu'ils fournissent (la surprise quand ils vont ouvrir !).

Pour la publicité directement distribuée d'office dans toutes

# SERPENTS à SORNETTES



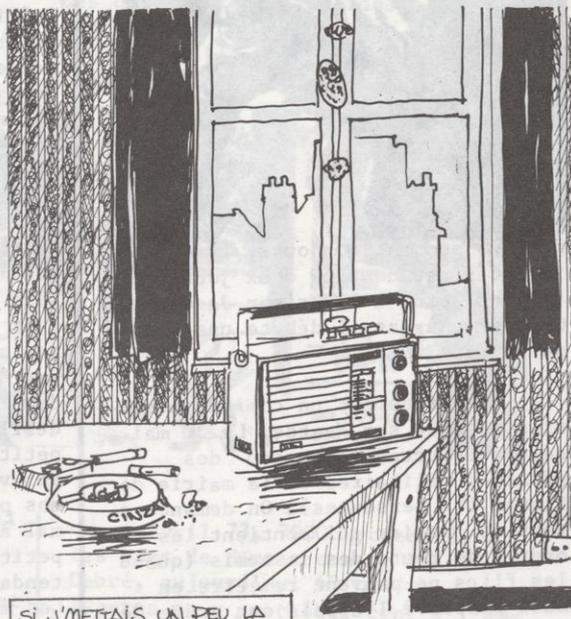
SI JE VOUS DIS QUE JE SUIS UN OTAGE DU PROGRÈS VOUS ALLEZ SUREMENT VOUS MARRER DOUCEMENT... ET POURTANT, CE MATIN, PAS DE FÉE ÉLECTRICITÉ DANS LE QUARTIER ET J'SUIS À LA PORTE DE MON IMMEUBLE BECAUSE LA SORNETTE ÉLECTRIQUE NE PRÉVOIT PAS LES PANNES...



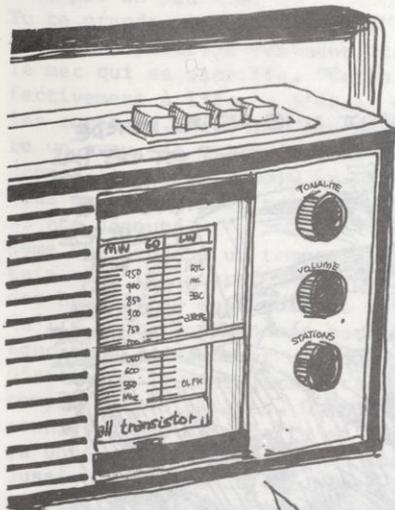
LE LIBRAIRE DU REZ-DE-CHAUSSÉE AVAIT UNE CLÉ. CE CON A REUSSI À PLACER QU'AVEC LE NUCLÉAIRE, ÇA N'ARRIVERAIT PAS ! LÂCHE TES MEGAWATTS, PAPA ! ET BIEN SUR, LA SUPPRESSION PURE ET SIMPLE DES SORNETTES ÉLECTRIQUES, MOSSIEUR CONNAIT PAS...



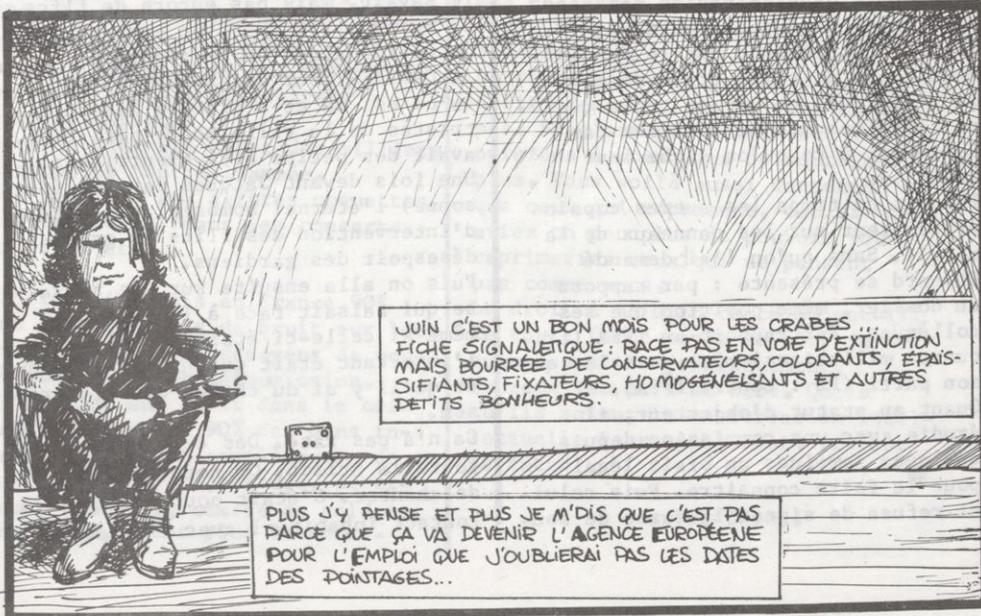
ET MOI, AVEC MON T-SHIRT EN POLYVINYLE, MA LAYETTE EN POLYURETHANE DÉFORMABLE, MON SUBARD EN PLASTIK SEMI-DUR, MA SAUVE TRAITÉ À L'ORTHOPHÉNYLPHÉNOLE, MON CERVEAU EN ACRYQUE, MON COMA LYOPHILISÉ...



SI J'METTAIS UN PEU LA RADIO POUR ME CHANGER LES IDÉES...



"ENSEMBLE, NOUS AGIRONS POUR LA FRANCE EN EUROPE, POUR QUE LA FRANCE GAGNE..."



JUIN C'EST UN BON MOIS POUR LES CRABES... FICHE SIGNALÉTIQUE : RACE PAS EN VOIE D'EXTINCTION MAIS BOURRÉE DE CONSERVATEURS, COLORANTS, ÉPAISSIFIANTS, FIXATEURS, HOMOGÉNÉISANTS ET AUTRES PETITS BONHEURS.

PLUS J'Y PENSE ET PLUS JE M'DIS QUE C'EST PAS PARCE QUE ÇA VA DEVENIR L'AGENCE EUROPÉENNE POUR L'EMPLOI QUE J'OUBLIERAI PAS LES DATES DES POINTAGES...

# 10 LES ANTIMILITARISTES SONT DE SORTIE

"Ne fais rien contre la conscience même si c'est l'état qui te le demande" disait Einstein.

A sa manière Xavier Dorizy répond à cette phrase, quand il refuse de faire le service national en août 78 et devient insoumis total. Il est arrêté le 30 mai 79 et transféré à Rennes aux arrêts de rigueur (caserne Foch) où il refusera le port de l'uniforme militaire (évidemment), tout comme le fait de prendre un avocat. Car il se veut non seulement insoumis mais étranger à cette institution qu'il refuse et alors qu'il devait être mis aux arrêts de



rigueur pendant 60 jours, il est incarcéré au bout de deux jours (le 1er juin) à la prison Jacques Cartier. Là bas il débute une grève de la faim.

Immédiatement un comité de soutien se crée sur Nantes. Le 30 mai celui-ci occupe le bureau des affaires militaires de la mairie de Nantes (25 personnes). On demande à voir le dossier qui contient les ordres de route des insoumis (quand les flics ne peuvent remettre en main propre à l'appelé son ordre de route, il le dépose à la mairie du domicile connu).

Ceci pour comptabiliser le nombre d'insoumis dans la région nantaise et essayer de les contacter. Il nous fut répondu que le dossier depuis peu de temps était déposé à la préfecture et que de toute manière les insoumis ne tenaient pas forcément à ce qu'on sache leur identité.

Pendant ce temps les autres copains affichaient sur les panneaux de la mairie. Sans qu'on l'ait demandé Chenard se présente : par rapport au dossier, même position que ses collègues. Par rapport au TPF (tribunaux militaires) même position que son parti (PS : contre TPF). Quant au statut d'objecteur, il étudie avec une commission depuis quelques semaines un biais légal pour le faire connaître. Puis celui-ci refusa de signer la carte de sou-

tien, n'étant pas d'accord avec certains termes mais il s'engage à faire une lettre au juge d'instruction dont il nous communiquera le double (à l'heure qu'il est il ne l'a toujours pas fait !!). D'autre part pour l'affichage sur les panneaux municipaux suite à la convocation de colleurs à Waldeck Rousseau (affiche Einstein), il était prêt à se faire représenter auprès des poursuivis pour défendre le droit à la liberté d'affichage, considérant que ces affiches étaient légales.

Dans sa déclaration il était clair, et on ne s'en étonne pas, que dans ses actions il ne veut en aucun cas sortir de la légalité donc pas question de désobéissance civile !!

Samedi 2 juin avait lieu une manifestation à Rennes. Vingt personnes c'est peu en face d'une éventuelle "intervention des flics", conscients du problème on voulait quand même faire quelque chose. Donc on déplie "sans complexes" nos banderolles devant la caserne Foch, usant de toutes nos voix amplifiées par un mégaphone pour se faire entendre et distribuant des tracts et information à la population.

On voulait avoir de l'impact auprès des militaires, de la population, du juge d'instruction mais on ne voulait pas non plus s'ennuyer et lors des petites chansons (on ne croira pas que la guerre ne sera jamais la dernière tant qu'on verra ici ou là défiler l'ombre d'un soldat) des petites danses (sur l'air de 1 pas en avant trois pas en arrière) et nos petites guitares, ne feront de mal à personne, au contraire notre petit air de fête avait plutôt tendance à attirer les passants. Les militaires on les dérangeait pas ; comme ils le disent : "on a nos opinions, vous les votres" ; le problème était là, on ne gênait personne, on le savait, mais pas encore de flics. La rue était à nous, on en profite. On décide alors de se rendre à J. CARTIER pour que Xavier sache qu'on est là et à travers les rues tristes de la ville, notre défilé avait des petits airs excentriques. Une fois devant Jacques Cartier (personne) l'éternel bombage, pas encore d'intervention des flics au grand désespoir des gardiens.

Puis on alla ensuite sur une terrasse qui faisait face à la prison, même si celle-ci était un cul de sac, l'important était qu'on soit entendus et qu'il y ai du chahut dans la prison.

Ca n'a pas raté. Des cris fusaient de toute la prison. On nous demandait de chanter. C'était pour eux un petit contact inhabituel avec l'extérieur.



Quand la police est arrivée ils nous le crièrent, l'hostilité envers les flics était un point commun.

Ils sont intervenus parce que la prison venait de porter plainte contre nous à propos du bombage.

Vu notre nombre aucune résistance n'était possible. Nous voilà embarqués pour un soi-disant contrôle d'identité, en fait dès le début leur intention était de faire un fichage anthropométrique (photo visage face/profil, empreintes). Comme on l'avait refusé collectivement, ils nous y emmenèrent de force individuellement.

Un manifestant présumé coupable du bombage sur les dires des policiers, fut emmené de force " en garde à vue afin d'établir les preuves de sa culpabilité" (un policier).

A la PJ (police judiciaire) notre demande à voir les textes qui leur permettaient de nous fichier et notre résistance étaient évidemment impuissantes face aux violences policières. Selon le degré de notre résistance, on était ensuite largué dans des quartiers plus au moins bien fréquentés pour les filles ce qui entraîna des ennuis pour certaines, ou plus ou moins éloignés pour les gars : 10 Kms de la ville pour l'un d'entre nous.



Vers deux heures du matin, tout le monde était relâché, sauf le présumé coupable, ainsi qu'un manifestant qui constituait un témoin privilégié (app. photo) qui restaient en garde à vue pendant 24H. Et remarquez que le simple fait d'être un témoin privilégié dans une procédure de flagrant délit permet une garde à vue de 24H.

Se pose alors le problème de savoir qu'est ce qu'un témoin privilégié: et jusqu'où quelqu'un peut-il être considéré comme tel ?

Le lendemain on est rentré en contact avec le substitut du procureur de la république qui avait entre ses mains notre dossier, afin d'avoir des informations et d'exercer une pression sur la procédure. Il nous a appris que les deux manifestants seraient relâchés dans la journée et qu'une procédure de flagrant délit qui légalisait le fichage était ouverte sur le témoignage de policiers ayant vu "le coupable faire des gestes bizarres devant la porte de la prison puis lancer une bombe dans un jardin". (Faire des gestes bizarres se transformant en "bombant") et propos du témoin privilégié qui refusait toujours le fichage, le commissaire lui répondit qu'il exercerait "de la coercition, c'est à dire de la violence utile et nécessaire..." à notre demande

le substitut est intervenu pour que cesse ces agissements. Là le commissaire a assuré qu'il n'y avait eu aucune violence exercée contre nous (des mots !) Trois brutes sur une personne à lui tordre les bras, lui tirer les épaules et les cheveux pour l'obliger à lever la tête : qu'est ce que c'est ?

Vers 16H le témoin fut relâché tandis que le "bombeur" allait faire sa déclaration devant le substitut pour être relâché vers 19 heures. Celui-ci passe en procès à Rennes le 20 Juin en flagrant délit de dégradation d'édifice public.

Depuis une réunion publique a eu lieu, mercredi 6 Juin afin de se donner les moyens de faire passer l'information et de préparer une éventuelle action le jour du procès (20 Juin). La prochaine réunion a lieu, le mercredi 13 Juin 157 rue des hauts pavés à Nantes 44000 à 20H30.

Quant à Xavier un petit mot le tenant en contact avec l'extérieur lui fera certainement plaisir. ■  
Xavier Doizy N° d'écrou : 9624.  
Cellule RC Sud 8  
Maison d'arrêt Jacques  
Cartier. 35000 Rennes.

Quelques membres du comité de soutien (GRIM).

## OBJECTEURS DANS LE COLLIMATEUR...

La cour d'appel de Rennes le 6 juin, a condamné lourdement quatre objecteurs de la région nantaise, aggravant les peines infligées en 1ère instance par le tribunal de Nantes. J. AILLET, JF TESSON, J. RABREAU, Ph RIPOCHE avaient d'abord été condamnés, le 27 juin 78, à une peine de 3 mois avec sursis, une amende de 500 à 700 F et une privation des droits civiques.

Estimant les sanctions insuffisantes le procureur avait fait appel à minima. La cour de Rennes l'a suivi. Deux objecteurs ont été condamnés à 15 mois, un autre à 18 mois et le dernier à 9 mois, tous avec le sursis. Ils ont été rétablis dans leurs droits civiques. La cour les a condamnés comme déserteurs et non comme insoumis. En réalité, cette qualification est avant tout un prétexte pour accentuer la répression puisqu'aucun n'a reçu de feuille de route dans les délais prescrits. Une centaine de personnes se sont rassemblées devant le Palais mais n'ont pu avoir accès à la salle d'audience.

Les condamnés sont décidés à se pourvoir en cassation pour faire valoir l'illégalité des poursuites engagées contre eux.

## "DES MILLIERS DE VEDETTES CONTRE L'ARMÉE"

XAVIER DOIZY NOUS ECRIT CETTE LETTRE

Il y a la réalité affolante de la militarisation.

Il y a la faiblesse du soutien à ceux que l'on réprime pour des idées. Pourtant je suis insoumis au service militaire, malgré les réflexions qui fusent de toutes parts.

Je suis insoumis à l'armée.

"alors tu risques deux ans de taule au lieu de faire un an de service. T'es pas un peu maso ?

Tu te prends pour un martyr ?"

C'est une position vraiment "catho" le mec qui se sacrifie. "Catho" effectivement à l'école j'étais chez les curetons. Mais je dois vous faire un aveu, je ne crois plus en Dieu depuis l'âge de 14 ans. La religion vous en faites pas, très vite j'en ai été dégouté.

Même que pendant un temps je militais chez les anars, c'est parait-il des humanistes bourgeois et rêveurs. Qu'ils sont conditionnés par leur éducation judaïque et chrétienne. D'ailleurs je n'ai jamais rien compris à ces phrases. Ce que je connais c'est ma révolte et des fois ça bout dans mes veines. Je connais aussi l'histoire de ces héros antimilitaristes qui lorsque la guerre

est là, se retrouvent avec un fusil et tirent sur le tas.

- Ouais alors tu vas te faire arrêter; ton nom sur les affiches et les journaux. Tu vas être la vedette. Tiens ça me rappelle les réflexions des psychiatres, militaires et des commissaires du gouvernement, du TFFA, du genre : "Recherche la célébrité au moyen d'un procès".

Tu crois que ça fait pas chier d'être seul face aux militaires, à leur répression ?

Ce qu'il faudrait c'est des milliers de vedettes contre l'armée.

Tous ces mecs aux allures chouettes, dans les fêtes, dans les concerts pop, folk etc...

1800 insoumis en France 90% dans leur coin pas de bruit sur leur cas. Reste 10% qui essayent de rendre publique leur insoumission. Ils restent eux aussi dans le coin parce que plus de 90% des gens informés se foutent complètement de ce genre de lutte (objecteurs, déserteurs, insoumis, comité de soldats, renvoyeurs, c'est plus la mode).



Mars-Avril 73, 7000 Lycéens dans les rues de Nantes contre la loi Debré, aujourd'hui 40 tondus à Nantes pour protester contre l'emprisonnement.

Tu sais les gens en ont vraiment marre d'entendre parler des insoumis et autres objecteurs. C'est toujours la même chose qu'ils rabachent.

La répression, la prison pour un délit d'opinion, ça ne vous touche pas. Si c'est pas exactement vos opinions à vous vous ne soutenez plus. Vous voilà aussi dangereux que ceux qui répriment, car si vous aviez un peu plus de pouvoir vous réprimeriez ceux qui ne pensent pas comme vous.

Le droit à la différence où est-il? De toute façon soyez en sûr, je ne suis pas clair politiquement, heureux les purs et durs. Quels qu'ils soient la masturbation intellectuelle leur appartient. (relent de catho).

Xavier Doizy.

# MEDECINS CONTRE L'ORDRE

Comme tous les médecins dits "réfractaires" à leur cotisation au Conseil de l'Ordre, 3 médecins de Vendée avaient comparu en décembre 77 et décembre 78 devant le tribunal d'instance pour "recouvrement de dettes".

Cela n'a pas suffi au Conseil Départemental de l'Ordre de Vendée qui, fait unique en France, les a traduits devant la juridiction disciplinaire interne, laquelle vient de rendre son verdict le 28 avril dernier : "suspension d'un mois du droit d'exercer la médecine". Les 3 médecins ont naturellement fait appel de cette décision et s'expliquent dans une lettre ouverte à S. Veil.

Lettre ouverte au ministre de la Santé - Simone Veil.

Madame le ministre,

Nous avons reçu, le 18 mai dernier, notification de la sanction disciplinaire prise à notre rencontre par le conseil régional des Pays de Loire de l'Ordre des médecins : "nous suspendant du droit d'exercer la médecine pour une durée d'un mois". Si nous nous permettons d'en référer publiquement à vous, ministre de la Santé, ce n'est pas seulement en raison de l'arbitraire de cette sanction mais, surtout en raison des menaces qu'elle fait peser sur l'avenir des libertés individuelles dans l'exercice des professions de santé.

Vous connaissez bien les raisons qui ont conduit plusieurs centaines de médecins, dont nous sommes, à ne plus se considérer représentés par l'institution ordinaire et à manifester leur désaccord par une grève des cotisations. C'est en effet lors de la discussion du projet de loi sur l'interruption volontaire de grossesse (auquel est attaché votre nom), que ces motifs d'opposition se sont manifestés avec netteté devant l'opinion publique.

Par des déclarations outrancières et des pressions directes sur les élus, l'Ordre des médecins prenait ouvertement une position partisane et, faisant fi de son rôle de service public, se comportait en véritable groupe de pression politique. Utilisant des considérations de morale et philosophie générale qui

de toute évidence ne pouvaient être partagées par l'ensemble du corps médical, dont il n'avait pas sollicité le mandat, il mettait en lumière l'absence de démocratie de ses structures.

Enfin, il n'hésitait pas à utiliser ses prérogatives de juridiction disciplinaire contre ceux des médecins qui ne partageaient pas ses opinions.

L'exemple le plus illustre en était fourni à l'époque par les accusations de "publicité personnelle" et de "déclarations incompatibles avec la qualité de médecin" portées contre le professeur Milliez.

Pour spectaculaire qu'elle ait été à propos de votre projet de loi cette position partisane de l'Ordre n'était pas la première du genre. Qu'il nous suffise simplement d'évoquer ses multiples interventions : opposées au planning familial et à la contraception, aux conventions entre syndicats médicaux et sécurité sociale, au développement de la médecine de groupe. Favorables par contre aux contrats permettant aux entreprises de s'attacher des médecins spécialisés dans le contrôle des arrêts de travail.

Ces différentes prises de position de l'Ordre qui traduisent des conceptions très particulières de l'organisation de la médecine et d'une politique de santé ne peuvent en conscience, être partagées par tous les médecins. Et pourtant l'Ordre a le pouvoir de contraindre chacun d'eux à s'y soumettre et à soutenir par ses cotisations des activités qu'il désapprouve.

L'Ordre se comporte en fait comme une organisation syndicale corporatiste à laquelle l'adhésion serait obligatoire, qui aurait autorité pour imposer ses options idéologiques, tout en bénéficiant de sa propre juridiction et du privilège de se rendre justice à soi-même, d'être à la fois juge et partie.

Voilà les raisons fondamentales de notre opposition à l'Ordre ; par delà les arguties juridiques, elles sont au cœur même des procès intentés aux médecins "contestataires" qui revendiquent seulement leur liberté d'opinion et d'expression et leur liberté d'association, car

il n'y a pas de liberté d'association là où il n'y a plus la liberté de ne pas s'associer.

En fait c'est bien un procès d'opinion qui nous est intenté sous le motif allégué que notre "hostilité" à l'Ordre serait "de nature politique" (conseil départemental) et constituerait une "attitude contraire au code de déontologie" (attendu du jugement du conseil régional).

De tels motifs d'accusation soulèvent immédiatement une question fondamentale : les options éthiques et politiques de l'Ordre peuvent-elles s'ériger en impératif absolu s'imposant à tous et pouvant contraindre les médecins à renoncer à leurs opinions personnelles, à leur liberté d'expression, de critique, de proposition ? Autrement dit, se trouver en désaccord avec l'Ordre et le manifester publiquement peut-il être considéré comme un manquement à la déontologie ?



LA SEULE OPPOSITION  
TOLÉRABLE DOIT  
ÊTRE INTERIEURE,  
DE TYPE  
MEDITATIF...

S'il en était ainsi, il y aurait bien violation des libertés les plus essentielles de la personne et du citoyen dans une société démocratique.

Aussi la décision de suspension qui nous frappe - alors que nous conformons, comme nous nous y étions engagés, à l'arrêt des tribunaux, nous venons de nous acquitter des cotisations dues - si elle était maintenue constituerait une mesure particulièrement grave et inquiétante en venant sanctionner par une interdiction professionnelle un soi-disant délit d'opinion. C'est pourquoi nous en appelons à votre haute autorité pour que de telles pratiques répressives ne puissent s'instaurer en France et y menacer l'avenir de la médecine et celui des libertés.

Nous vous prions d'agréer, Madame le ministre, l'expression de notre respectueuse considération.

Dr A. BOUJOT 92 rue Maréchal Joffre  
85000 LA ROCHE/YON.

Dr L. LE BOUEDEC 9 rue Molière  
85000 LA ROCHE/YON.

Dr J.F. MORINEAU 10 place de la Vendée  
85000 LA ROCHE/YON.

# femmes



## FETE...

entre elles... la fête samedi 23 juin à partir du 20 h, la Bourse du Travail, rue Arsène Leloup. Rencontre de femmes. Vous êtes toutes invitées: musique et flon-flon, tournicoti-tournicoton, parlottes et grignottes, ils seraient mieux d'apporter son manger.

Des groupes de femmes de Nantes organisent cette fête. Elle proposent que ce soit aussi un lieu d'information et de discussion sur ce que vit et fait chaque groupe de la région. Toutes les femmes sont invitées à afficher des panneaux expliquant leurs activités et donnant leurs coordonnées afin que des contacts puissent être pris. Elles peuvent venir les déposer le samedi 23 juin à partir de 14 h à la Bourse du Travail.

Des groupes de femmes.

## CHOISIR

Au cours du week-end de Pentecôte, 50 femmes de 15 sections du Mouvement "Choisir la cause des femmes" ont travaillé à Préfaisles sur les élections Européennes.

La section de Nantes avait souhaité organiser en Province cette rencontre où les parisiennes sont venues en compagnie de Gisèle Halimi Avocate et Présidente du Mouvement. Le Contre Parlement Européen informer et fort, agira comme un groupe de pression extérieur à l'autre. Son siège ? Strasbourg bien sûr, et cette action préparera une vaste rencontre des femmes d'Europe les 5, 6 et 7 octobre au Palais de l'Unesco sur le thème de CHOISIR DE DONNER LA VIE.

Contact. Choisir-Nantes  
69 Bd Dalby.

Le barrage de l'argent a empêché l'ASSOCIATION CHOISIR de présenter une liste Féministe aux élections Européennes. CHOISIR rappelle les choix du Programme Commun des Femmes, publié chez Grasset en 1978 dont :

- LE DROIT A DISPOSER DE LEUR CORPS (droit à la contraception et à l'avortement, lutte contre le viol, et toutes formes de violences faites aux femmes.
- LE DROIT AU TRAVAIL qui passe par la priorité de la réduction du temps de travail pour tout le monde femmes et hommes, (semaine de 35H) et disparition des inégalités de fait en matière de salaire, accès à une meilleure qualification professionnelle.
- UNE INFORMATION TOTALE et accessible à tous sur le nucléaire.

Considérant que l'émancipation des Femmes ne s'obtiendra que grâce à leurs luttes, CHOISIR propose la mise en place d'un CONTRE PARLEMENT EUROPEEN DES FEMMES avec, pour premiers objectifs :

- 1) L'élargissement de l'Europe des neuf à l'Europe géographique de la Finlande au Portugal, pour les femmes.
- 2) La promulgation d'une "Convention des Droits des Femmes" reprenant les principales dispositions du Programme Commun des Femmes.
- 3) L'élaboration d'un Statut des Femmes, reprenant dans chaque domaine la clause des Femmes Européennes les plus favorisées.

## ENSEIGNANTS MANIF. RIPOSTE

Le SGEN-CFDT a participé à l'action du mardi 29 Mai, en riposte aux attaques dont est victime une institutrice de Nantes. L'ampleur de la mobilisation a démontré que les enseignants sont déterminés à défendre le droit de grève. En effet, l'administration envisage de sanctionner cette enseignante pour avoir fermé l'école le 17 Mai alors que tout le personnel était en grève. C'est une nouvelle étape dans la limitation des droits syndicaux dans l'Education Nationale. Elle risque de se reproduire et de s'étendre à tous les travailleurs. Cette journée de grève s'est révélée insuffisante pour obtenir gain de cause. En conséquence, nous ferons notre possible pour que d'autres ripostes soient engagées aux plans national et départemental dans l'unité avec toutes les organisations concernées par ces menaces.

## IMMIGRES

Le Parti Communiste International (journal "le prolétaire") organise le vendredi 15 Juin à 19h30 une réunion publique sur ce thème au centre social et culturel des Bourderies, rue des Bourderies à Nantes.

Le P.C.I. tient une permanence le premier dimanche de chaque mois sur le marché Talensac à Nantes, de 10h30 à 11h30.

## stages THEATRE FOU

La Compagnie du THEATRE FOU organise à Nantes :

\* STAGE WEEK END

Expression corporelle.

Les 16 et 17 Juin 79.

Thème : Expression et Création.

\* STAGE D'ETE

Expression et création théâtrales (expression corporelle, mime, acrobatie, masque, la voix et le cri, improvisations).

Du 27 août au 2 septembre 79 inclus

Thème : Le théâtre et la Peste.

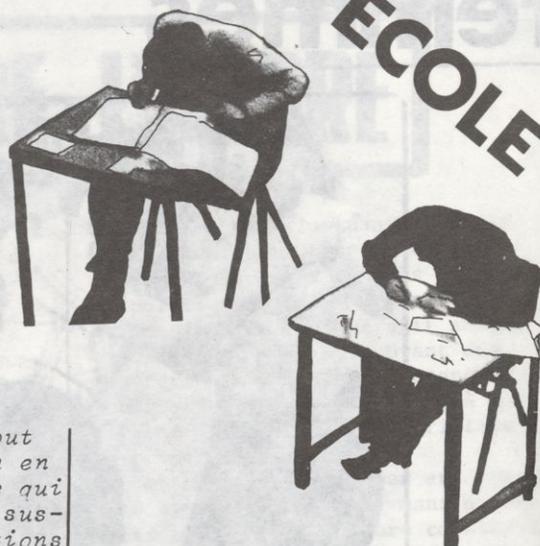
Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser :

COMPAGNIE DU THEATRE FOU  
2 rue des Girondins  
44100 NANTES  
TEL : (40) 46.20.66.



# DE-TESTEZ VOUS ?

# ECOLE



LES TESTEURS (LES TESTES)

LES CONTESTATEURS DETESTES

Quand dans les CP de l'Ecole de la Guerche de Saint-Etienne de Montluc, CA TESTE, tout se passe en douceur, quasiment dans une atmosphère feutrée. Lorsque des parents, surpris par ce genre de pratique, dressent l'oreille, demandent des précisions, ou argumentent sur les dangers du contrôle et de la sélection, il pleut des vérités premières et l'atmosphère neutre se charge d'électrons positifs.

C'est que, peut-être bien, les parents sans trop le savoir au départ, deviennent des empêcheurs de tester en rond! Qu'on en juge et surtout qu'on en parle!

Nov. 78: de retour à la maison des enfants de CP disent qu'un Monsieur leur a fait faire des petits dessins et les a fait lire et écrire. Renseignements pris (individuellement) auprès des maîtresses responsables: il s'agit d'une sorte de contrôle pédagogique fait par "un spécialiste" "un psychologue scolaire" pour vérifier les acquis; garantie est donnée qu'aucune trace ne sera enregistrée sur dossiers et documents officiels. Quelques parents pourtant sont réticents, font des réserves.

Mars 79: Pe-belote avec retour à la maison d'un livret dûment élaboré avec langage sophistiqué, des grilles, des échelles, des notes. De commentaire point! Mais par contre un petit casier blanc pour signature.

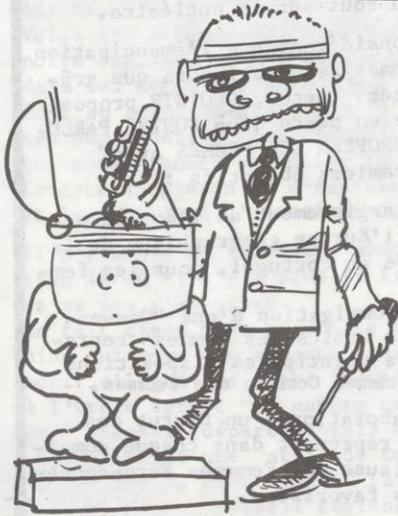
Qui décide quoi? Pour quoi faire? Et si le mois prochain c'était un superbe Q.I. en louché? N'est-ce pas devant le dernier avatar de feu le dossier scolaire faisant sa rentrée, par la petite porte de côté? Tout cela baignant dans le lait pédagogique?

Ca, c'est des questions pour enseignants, parents, psychologues. De quoi revigorer un Conseil Local (Cornec) qui ronronne... justement il y a une Assemblée Générale.

Tout le monde parle d'Education en général: du Service public qui se dégrade... le document susdit suscite quelques réactions (comme on dit) et gaillardement l'A.G. démocratique décide de demander une rencontre pour les parents des CP, avec le psychologue scolaire. Des enseignants présents à la réunion pro-testent de leurs louables intentions et se réfugient derrière la fameuse et sacro-sainte liberté pédagogique (elle existe, je l'ai rencontrée!). Une petite querrelle commence dès le soir: trouver une date - les convocations - plus tard une sorte de lettre ouverte est distribuée aux parents "signée de plusieurs instits et avec l'accord des autres enseignants": lettre qui fait la différence entre tests d'acquisition et tests d'intelligence - valorise pour toute question sur ce thème la rencontre individuelle - et dévalorise aux yeux des parents la réunion prévue la qualifiant de "conseil d'école sauvage".

Bon! Ca commence à s'éclaircir (dans les 2 sens du mot). La réunion a bien lieu: 3 parents présents (dont le Président du Conseil Local) plus le psychologue scolaire plus le directeur de l'Ecole.

C'est le face à face (de l'année). Cartes sur tables. La bande à quatre (ou cinq).



Et si nous parlions de tous ce non-dit qui nous embête: pourquoi refouler dans l'individuel ce qui relève d'une pratique collective? Ne voyez-vous pas que de proche en proche on va vers un fichage permanent? Ne pouvez-vous pas dépenser votre énergie psychopédagogique autrement? En quoi cette pratique est elle plus pertinente que les exercices traditionnels de la classe? Ne pouvez-vous pas associer plus globalement les parents du répertoire des difficultés d'appren-

tissage et au soutien de ces difficultés? En retour revient un pathos décevant: "faut pas dramatiser, les tests n'ont qu'une valeur relative - faites confiance au spécialiste - on ne peut se permettre de débattre de pédagogie - ce genre de questions "démolit" (sic) l'Education Nationale". De quoi noyer tous les poissons et faire plusieurs fois quelques envolées lyriques, la main sur le cœur républicain, laïque, et, bien entendu, au passage de culpabiliser les anciens élèves de la communale que nous fûmes.

C'était il y a 2 semaines. .... Le recul permet de se poser plusieurs questions.

- y a-t-il des parents alertés dans d'autres lieux qui sont aussi réticents, hostiles vis à vis des tests. Y a-t-il des enseignants du primaire qui ont envie de dire ou d'écrire des choses précises sur le sujet?

- les enfants dans tout cela: ne sont-ils pas les absents, les muets? A-t-on jamais analysé la relation testeur adulte/testé enfant? N'ont-ils pas leur petite idée sur la question?

- D'autre part, n'assistons-nous pas à l'envahissement sournois de l'idéologie du test dans le champ pédagogique ordinaire (apprentissage de la lecture et de l'écriture C'est très connu, l'idéologie vous fait des enfants dans le dos sans que personne (ou presque) s'en rende compte. Comme on ne peut pas fichier (encore) tout le monde, ne sommes-nous pas en train de vivre l'étape préalable mais nécessaire: habituer chacun (enseignants/jeunes/parents) à se soumettre progressivement à la Règle, à la norme ET DONC plus tard au Contrôle, à la Sélection? Autrement dit, y a-

t-il quelque chose d'offensif? Tout n'est-il pas à rejeter en bloc? Définitivement...

- Ne sommes-nous pas embarqués en douceur autour du thème rassurant "du Monsieur qui est spécialiste", dans une super-manipulation au bénéfice exclusif des super-testeurs qu'à toujours été la classe dominante et qu'elle est plus encore pour réorganiser son pouvoir?

- Dans cette hypothèse, les premiers manipulés (les enseignants et psycho) ne sont-ils pas conduits logiquement à manipuler à l'intérieur d'un système (libéral avancé) de

classement, de contrôle de sélection? Ce qui permet d'expliquer (et de contrer) les réponses du type individualiste aux problèmes collectifs - les pratiques à la limite de la magouille pour refouler ces mêmes questions, de relier ces pratiques à la nouvelle peur des enseignants à l'égard des parents, des élèves qui semble apparaître avec refuge derrière le statut social quand ça chauffe un peu.

ATTESTONS: TESTS DETESTABLES  
CONTESTATAIRES DES TESTS DETESTES - PROTESTATIONS.

R. C. G. F.

# REFLECHIR SUR L'ECOLE (suite)



lares" (dans le pur sens du mot), absents du bourrage de crâne religieux et autre (travail, famille, patrie).

J'admets que dans un pays aussi traditionaliste il y a des barrières difficiles à franchir (les avis de la famille entre autre...), mais si vous, militants de tous poils, ne les franchissez pas, vous attaquez le pouvoir d'un côté et laisseriez ce même pouvoir assaillir vos enfants. Où est le résultat? Dans cette école, la moitié des parents sont répressifs, certains suivent sans savoir pourquoi et d'autres ne se sentent assez fort pour la riposte.

Dans tout ça il est difficile d'agir et difficile aux instits de garder leur sérénité, quand les parents règlent leurs comptes devant les enfants (ex : l'instit s'est vu entendre : "vous êtes un bon à rien et un pauvre type, je vous casserais bien la gueule mais vous n'en valez pas le coup !).

Il est certain qu'étant un nombre de parents suffisants, qui veulent une école comme celle-là, le diraient, seraient assez sûrs d'eux pour refuser les "ragots" de quartier, l'école pourrait vivre à côté de ces attaques, prouver que les enfants y sont heureux, ont leur liberté d'expression.

Alors pour ceux qui veulent que la Pédagogie Freinet porte ses fruits (elle en a depuis 40 ans) nous vous attendons. (H.P.)

Vous avez lu le récit de la vie d'une petite école publique de X. Pour des raisons de "sécurité", il nous est impossible de citer le nom de la commune. C'est peut-être dommage, mais ceux qui se sentiraient concernés peuvent toujours téléphoner à l'APL (Roselyne). Je veux ici lancer un appel. Il y a des parents dans cette commune qui pourraient se sentir bien dans leur peau de militants pour une vie "meilleure" pour une autre vie "autre". Cette vie "autre" elle est peut-être foutue pour nous, mais nous pouvons au moins essayer de la donner à nos enfants. Et l'Ecole Publique "populaire" est pour nous un moyen d'y parvenir, là où les enseignants sont "popu-

## ST HERBLAIN LA CREMETTERIE EN FOLIE

Le centre social de la Cremetterie organise avec le Théâtre de la Biduline, trois semaines d'animation du quartier de la Cremetterie et du bourg de St Herblain, du 7 juin au 14 Juillet.

### AU PROGRAMME :

- des stages destinés à former des "animateurs" adultes et adolescents pour la fête du 14 juillet, sous la direction de la Biduline. Prochaines dates les 13 et 15 juin, au centre social du Bourg, 20 h.

- des spectacles :
  - . A la Cremetterie : ● 13 juin, 21 h. "Rin-chien-chien" par les stagiaires de La Biduline.
  - ... ● 15 juin, 21 h. "Chanson d'un gâs qu'a mal tourné", Bernard Meulien...
  - 16 juin, 20 h. 30 "Danse, musique, théâtre"
  - ... ● 20 juin, 14h.30 : marionnettes pour enfants "La Marmite"



- 22 juin, 21 h. "Helene et Jean-François" chanteurs et musiciens.

- . spectacles au bourg :
  - 13 juin, 17h. marionnettes pour enfants "La Marmite"...
  - 21h. musique classique (hautbois, flute, guitare)...
  - 15 juin, 21h. "Helene et J. François"
  - ... ● 22 Juin, atelier de poésie de La Biduline.....

# 5<sup>e</sup> QUINZAINA CELTIQUE

La 5e quinzaine celtique de Nantes et du pays nantais a débuté le vendredi 8 Juin. Voici le programme des deux semaines à venir.

**MARDI 12 JUIN : L'ENFANCE** film écossais de Bill Douglas. LA FOLLE DE TOUJANE de René Vautier. 21H cinéma Atlantic.

**MERCREDI 13 JUIN : VEILLEE BRETONNE** avec la GODINETTE et BARON-ANNEIX. 21H cour de la Psallete derrière la cathédrale.

**JEUDI 14 JUIN : FOLK IRLANDAIS** avec le groupe SHE GUI 21H cour de la Psallete.



**VENREDI 15 JUIN : GLENMOR** 21H cinéma Atlantic.

**SAMEDI 16 JUIN : SPECTACLE et FEST-NOZ** avec Odile Levron, Slainte, les danseurs de l'AEPR, Bétélian, Tanguy-Loarer (Kan Ha Diskan), les Veuzous et les sonneurs de la BAS. 21H quais de Trentemoult, Rezé.

**LUNDI 18 JUIN : LE POINT SUR L'ACTION DIWAN.**

Rencontre-débat sur les maternelles en langue bretonne. 21H FAL rue du Prefet Bonnefoy.

**MARDI 19 JUIN : THE PATRIOT GAME.**

Film puis débat sur la situation en Irlande du nord. 21H cinéma Le Celtic.

**MARDI 19 JUIN : VEILLEE BRETONNE et FEST-NOZ.**

21H FJT Vincent Gache Ile Beaulieu.



**MERCREDI 20 JUIN : LES CLEFS DU PARADIS.**

Théâtre en langue bretonne, par le centre dramatique de langue bretonne de Brest. 21H maison de la culture.

**JEUDI 21 JUIN : LE PROBLEME BRETON CA SE DANSE AUSSI !!**

Evocation à partir de danses populaires de la situation actuelle de la Bretagne, par les ballets de l'Ouest de Redon.

21H salle des Marsauderies.

**VENREDI 22 JUIN : CONCERT DE CORNEMUSES** avec ASKOLL HA BRUG et des solistes écossais du Pipe-Band d'AYR.

21H MJC de la Bouvardière.

**SAMEDI 23 JUIN : MUSIQUE ET DANSE D'ECOSSE ET DE BRETAGNE.**

Feux de la Saint-Jean avec : COVENANTER'S SCOTTISH DANCE GROUP AYR PIPE-BAND SOCIETY KYALDAN GLEN

Fest-Noz avec : LES CHANTEURS DU VAL D'ERDRE KEVRENN AN NAONED GRELLIER-MICHENAUD ET LEUR GROUPE L'HENORET-LE RETOUR LES VEUZOUS du pays nantais LES SONNEURS de couple de la BODADEG AR SONERIE. 21H chateau des ducs de Bretagne

Pendant toute la durée de la quinzaine exposition d'art celtique avec les réalisations de Claude Le Mouel et Patrick Hervé.

Animation de rue tous les samedis après-midi quartier du change.

Vente de livres et disques bretons et celtiques tous les jours au local du CNCC, 52 rue du Marchix.

## FESTIVAL de DONGES DU RAFFINÉ!

La Maison des jeunes de Donges organise le 16 Juin prochain un festival "Animation sur la ville". Prise en charge par des jeunes bénévoles cette manifestation voudrait "faire sortir la population Dongeoise dans la rue".

Dès 14H une animation pour enfants aura lieu sur la place de la mairie, tous les ateliers seront à leur disposition et une exposition vente de l'atelier peinture sur soie sera présente. Toujours sur la place de la mairie et plus précisément devant l'église à 16H, apparaîtra LA COMPAGNIE DES FABLES qui animera la ville jusqu'à 18H par un spectacle de rue du moyen-âge, avec des cracheurs de feu des batailles à la hache, des hommes sur des échasses, de la musique, des danses, des chansons... Cette troupe est de Paris, ce sont des anciens cascadeurs au nombre de 7, ils mèneront la population en parade à 18H vers le terrain de Liberge où se déroulera le festival.

18H, début du spectacle, avec SCAL AND CO, groupe de Jazz de Tours, 8 musiciens qui participent actuellement au festival de Jazz d'Angers.



**MARYVONNE BECAND**, pour la partie cabaret, originaire de Donges, chantant à Paris accompagnée d'un pianiste interprétera Barbara, Piaf...  
**COUTON ET FISCHER**, 2 musiciens de Nantes, du Folk original influencés par le Folk américain.  
**SENTHACLOS**, du Mans, des paroles engagées sur une musique évoluant vers le Rock.  
**DETECTIVE**, jeune groupe de rock Nazairien, du Rock imperméable qui étonnera beaucoup de gens...  
**CASTELHEMIS**, groupe de 4 musiciens de Paris, déjà venu dans la région l'an passé, une musique rythmée, des paroles vibrantes...



**RIPAILLE**, musique originale, un groupe de Brest, tout un jeu scénique, les paroles basées sur une légende "La sorcière que l'on brulâ", une musique s'apparentant à Ange.

**GABY BLUES BAND**, groupe nantais connu dans la région, du Blues.

**MANU LANNHUEL**, de Brest, accompagné par les Anciens d'Higelin (Santangel-li, Blet) du Jazz-Rock, une voix

puissante dans la nuit bien avancée.

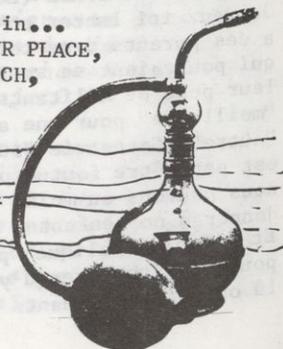
**TEQUILA**, du rock célèbre dans la région et même au delà, pour cloturer le festival.

IL SERA 5H du matin...

TOUT EST PREVU SUR PLACE,

SAUCISSES, SANDWICH,

FRITES...



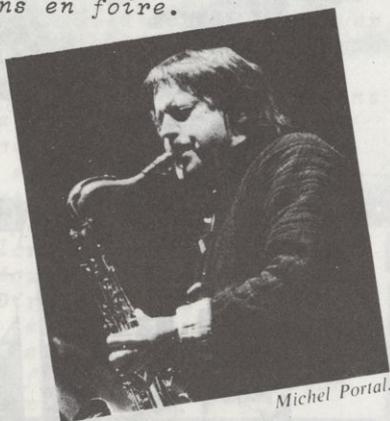
# J'Y ETAIS...

Les Incendiaires <sup>au</sup> théâtre-équipe



## Chel Portal couartette à Orvault

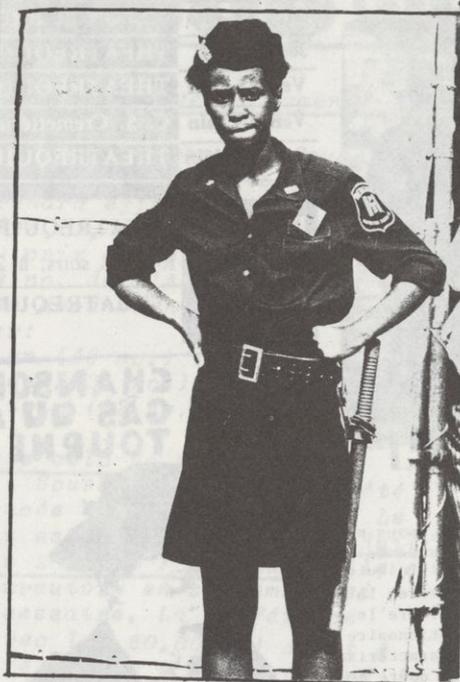
4 compères qui font de la musique une fête collective: Henri Texier joue de la basse joviale et rondouillarde, du gag le plus inattendu au solo le plus chaleureux. Aldo Romano frappe ses peaux avec une vivacité grimaçante; un peu fort parfois, mais quand on est impétueux, que voulez-vous... Claude Barthélémy se fait déjà un nom dans le milieu et a de quoi épater le bourgeois: Pour l'épatage: guitare démoniaque et guitare basse fretless; une agilité, une imagination délirante un paysage tropicalo-musical à lui tout seul. Et Michel Portal qui vole d'un saxo à l'autre, d'une clarinette au bandonéon du borborygme au souffle pesant à travers son cuivre. Les cocos on ne s'ennuie pas avec Portal et ses larrons en foire.



Michel Portal.

## John Lee Hooker <sup>au</sup> chateau

Changement de décor. Il faisait un chaleur torride au Macumba l'autre soir pendant que\* Gaby Blues Band entamait les premières mesures de bon gros blues. C'était dans la cour du Chateau des Ducs pas spécialement la moiteur du Delta du Mississipi mais la morne grisaille d'un crachin (genre breton) alternant avec des averses bien nantaises. Sur scène, Un Gaby Blues Band renforcé, une chiee de guitares et de cuivres, un son carré et gouleyant. (Un 30 cm sortira bientôt; à rajouter à votre collègue de galettes de vinyl une affaire qui marche.) La pluie redouble, les parapluies croulent sous les gouttes, on apprend que John Lee Hooker fait la fine gueule pour jouer sous une bache de fortune. Pour meubler l'attente humide, on a droit à un intermède musical en boîte: comble de la dérision c'est le Jazz Rock \* à l'autre bout de la ville.



de "Weather Report"\* qui nous fait attendre. On tappe du pied dans la boue, la goutte perle au bout de la casquette, le joint s'éclate mollement, gonflé d'humidité.

Enfin, les musiciens de John Lee Hooker montent sur scène le guitariste époustouffle son monde, une agilité incroyable sur le manche, une sonorité chaude et intense, grappes de notes ou solos vengeurs. Un blues électrifique qui vous remue les tripes tout en mettant le coeur en marmelade. Mister Hooker, le patriarche du blues (l'est né en 1917, l'ancien!) se fait attendre mais on n'y perd pas au change, ce guitariste a vraiment le feu sacré: il part très fort puis réduit peu à peu et tient son auditoire en haleine suspendu aux perles de blues qui s'écoulent de sa guitare aussi volubile que la plume de votre serviteur. Basse et batterie sont tenues par des ressortissants blancs qui font dans l'efficace et le sans surprise. Hooker, "the grandfather", arrive enfin, une voix rocailleuse et caressante un feeling non dissimulé. Bien des déboires dans ses chansons le bougre: sa chérie qu'est partie... plus un dollar en poche, plus rien à siroter, plus de turbin, ils z'ont pas de chance ces ptits gars-là...

Pour terminer le groupe nous octroie un morceau ardent aux accents funky: ça met du baume au coeur (même si la bronchite couve sous la pluie...)

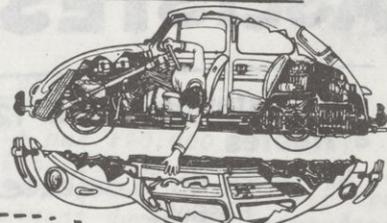
\* Weather Report: bulletin météo nde du traducteur feu.

Ambiance torride, rue du Ballet. La ville est à feu et à sang. Au milieu du paysage en flammes, Monsieur Bonhomme confronté aux incendiaires im-miscés en sa maison, squattant son propre toit, mangeant même à sa propre table. Le bourgeois et la bourgeoise se débattent dans leurs contradictions: libéral et réac qui licencie ces ouvriers, un par un rassurez-vous, pas en bloc comme les patrons de choc. "Il nous manque quelque chose d'humain", psalmodient-ils. Et les incendiaires les poussent dans leurs retranchements pour se faire héberger (eux et leurs bidons d'essence...). Interprétation remarquable des comédiens du théâtre-équipe. L'année dernière c'était la noce chez les petits Bourgeois cette année, les incendiaires de Max Fritch; une certaine continuité... En tous cas, Monsieur Goulo s'en met plein la panse, du bon vin et du coq au vin, à en faire saliver le public (l'odeur du coq au vin, c'était pas du toc...).



## PTITES ZANNONCES

VENDS, (belle?! ) R6TL, 71. em-brayage et freins neufs. prix à débattre. s'adresser à Mr. Y. ISARD, 4, rue de la Ville en Bois, 44100 - NANTES



ANNONCE: Je dispose d'un immense jardin à Mésanger (près Ancenis). Aimerais en faire une exploitation collective. Tel.: au 83.04.80 (le soir). Mme. Chapeau-Gaigneux, La Bellan-geraie, Mésanger.

GRATUITES

18  
**3<sup>e</sup> FESTIVAL  
de NANTES**



**COUÏÉ/  
MEULIEN**

Voilà qu'un poète, mort depuis 68 ans, nous parle de nous, de nos problèmes qui sont les mêmes qu'en 1911 quand régnait encore et déjà l'iniquité quand on préparait la société à la guerre; la der des der bien sûr, pour mieux atteindre le mouvement évolutionnaire voire révolutionnaire du syndicalisme. Sobriété, simplicité caractérisent l'interprétation de Meulien. Couïé, le poète beau ceron a trouvé là un complice pour restituer la chaleur, l'émotion la verdure, la fougue de ses textes. Les cris de Couïé, poète conscient appellent à la résistance passive voire à l'insurrection; ils dérangent car ce n'est pas de 1911 qu'il s'agit mais d'aujourd'hui, de tous les temps



**renseignements :**

- Au Théâtreriquepe — 5 rue du Ballet, 44000 Nantes — Tél. 29.24.27  
Permanence de 17 h à 20 h

Mar 12 juin	THEATREQUIPE, 21 h	4 litres 12 - Théâtre Groupe In Conc
Mar 12 juin	C. S. La Bugalière, ORVAULT	Bernard MEULIEN
Mer 13 juin	THEATREQUIPE, 21 h	4 litres 12 - Théâtre Groupe In Conc
Mer 13 juin	SILLON de BRETAGNE, 21 h	Bernard MEULIEN
Jeu 14 juin	THEATREQUIPE, 21 h	Yvon Le Men et Théâtre du Totem
Ven 15 juin	THEATREQUIPE, 21 h	Yvon Le Men et Théâtre du Totem
Ven 15 juin	C. S. Crémeterie, 21 h	Bernard MEULIEN
Sam 16 juin	THEATREQUIPE, 21 h	Grandes soirées des conteurs de Fra

**Du 5 juin** THEATREQUIPE  
**au 16 juin** tous les soirs, à 23 h  
**Du 28 mai** THEATREQUIPE  
**au 16 juin**

**Cabaret-Théâtre avec Lucien Gouro**  
**Chanteurs et Conteurs**  
**Expo Photo « Insolites »**

**LE PAYS DERRIERE LE CHAGRIN**

• Le pays derrière le chagrin où est-il, sino tout près de nous :

au bout d'une poignée de mains ;  
au creux d'un regard ;  
à la veille d'un lit ;  
au chevet d'un soleil qui se lèvera de tout façon ;

Au bout de la nuit .



**\* 4 LITRES 12 \***  
**THEATRE GROUPE IN CONCERTO**

Préparez-vous et accrochez vos rires !  
Après une tournée dans les Festivals Européens, \* 4 LITRES 12 \* — Théâtre Groupe de Nancy revient. Rires à grincer, à se tordre, à hurler. Avec ces Marx Brothers, en queue de pie et en voilette, mis en scène par Michel MASSE, tout devient dérision, destruction et subversion.  
• Nous avons un minimum d'humour.  
• Nous tournons en dérision nos corps, nos voix et notre univers fantastique : nous nous parodions nous-mêmes et, affrontant ce qui nous touche le plus, nous y découvrons un imaginaire burlesque et absurde.  
• ...Echappés d'un film burlesque sonorisé par un clown sourd.



**HALTE AUX  
AGRESSIONS  
FASCISTES !**

**Manifestation mardi 12  
à Nantes**

**18h Place de la défense  
Passive**

Vendredi soir 25 mai, A. Chapelière a été enlevée et torturée par des fascistes à Caen. Annick est militante de l'O.C.T. mais aussi militante à la section C.F.D.T. du CHU de Caen et dans le mouvement des femmes. Vendredi soir 25 Mai, elle rentre chez elle ; à la descente du

bus, trois autres personnes descendent avec elle. Quelques mètres plus loin, elles se jettent sur Annick et l'emmènent en voiture. Insultes, menaces : "sale gouine rouge, on va tous vous exterminer, on va te marquer." Dans un terrain vague, elles plaquent Annick au sol, la dénudent et lui taillent les seins et le ventre au rasoir. Ils tracent la croix gammée et un faisceau (insignes de l'extrême-droite)

Ces tortures ne visent pas n'importe qui, mais bien :

- UNE MILITANTE FEMINISTE
- UNE MILITANTE SYNDICALE
- UNE MILITANTE REVOLUTIONNAIRE

Ces tortionnaires sont dangereux et laisser passer un seul de leurs crimes c'est leur permettre de continuer à détruire les démocrates, les militants ouvriers, les militantes féministes. De plus, ils osent agir et torturer parce qu'ils sont largement impunis et protégés par le pouvoir. Alors qu'une plain-

te était déposée dès le Samedi, le Parquet n'a été au courant que le Lundi par la presse.

C'est par la mobilisation que nous mettrons un arrêt à la montée des attaques fascistes.

**Halte aux agressions fascistes**  
**Dissolution des organisations fascistes.**  
**MANIFESTATION MARDI 12 JUIN**  
**18h. PLACE DE LA DEFENSE PASSIVE**





# LA SEMAINE



# apl plein sud

Dans le cadre de la réflexion engagée depuis plus d'un mois sur l'avenir de l'A.P.L., nous avons rendu la semaine dernière visite à un autre "rescapé de la presse parallèle" : SUD, l'hebdomadaire du Languedoc. Comptez notre voyage à Montpellier au prochain numéro.

## sommaire

### MARDI 12 JUIN :

- 18h. commission Fête A.P.L. au local
- 18h. manifestation place de la Défense Passive contre les agressions fascistes.
- Quinzaine Celtique, Cf. p.15
- Festival Nantes Nord, Cf. p.18

### MERCREDI 13 JUIN :

- 20 h 30 comité de soutien à Ph. HERREMANS (éducateur inculpé d'attentat à la peur sur un mineur) centre social des BERNARDIERES, St Herblain.
- 20 h 30 : réunion des antimilitaristes pour riposter à la répression. 57, rue des Hauts Pavés, NANTES.



### SAMEDI 16 JUIN :

- 17 h : "Face à l'offensive de l'état, de ses partis et de ses syndicats, contre la reprise prolétarienne nécessité de passer au débordement des syndicats et à l'auto-organisation ouvrière" Revolu-tion internationale. Frat. 3, rue Amiral Duchaffault.
- 10 h à 17 h : récupération de vieux papiers, place de la petite hollandaise, place Zola, R.P. de Paris.
- 14 h : début du festival de Donges. Voir page 16

St Herblain : à partir de 9h. ramassage du papier afin de sensibiliser les gens au problème du gaspillage.

### JEUDI 14 JUIN :

- 20 h 45 : réunion du COBOM à l'A.P.L. 26, bis Bd. Robert Shumann.
- 9 h-18 h : stage travail du bois à Culture et liberté, 48 48-16. Même chose le 15.

### MARDI 19 JUIN :

- 18 h : commission Fête APL au local.
- 20 h 30 : feux de la St Jean et fête de quartier avec l'association MANGIN-BEAULIEU et le cercle breton de NANTES.

### VENDREDI 15 JUIN :

- 20h30 : "Mouvement ouvrier et immigration" réunion organisée par P.C.I. : centre socio-culturel des Bourderies.

- 20h.30 : réunion du comité Larzac. Pour savoir où : tél. 49.02.90.

### ENVIRONNEMENT :

- EDF vous informe
- récupération vieux papiers ..... p.2
- Cloaque marin.....p.3,4,5

### OUVRIERS :

- Mains coupées? Répression 6.7.8
- B.D. : "Serpent à sornettes".....p.9

### ARMEE :

- Antimilitaristes de sortie.....p.10
- lettre de X.Doizy.....p.11
- objecteurs dans le colimateur .....p.11

### SANTE :

- Médecins vendéens contre l'Ordre.....p.12

### FEMMES :

- Fête du 23 juin.....p.13
- Choisir.....p.13

### ECOLE :

- Dé-testez-vous.....p.14,15
- Réfléchir sur l'école.....p.15

### CULTURE :

- Crémetterie en folie.....p.15
- Quinzaine celtique.....p.16
- festival de Donges.....p.16
- "J'y étais".....p.17
- festival Nantes-Nord.....p.18

### HALTE AUX AGRESSIONS FASCISTES :

- Manif mardi 12.....p.18
- A.P.L. : le point sur la situation .....p.19

# ABONNEMENT

- Un trimestre :  12 numéros : 35 F. Soutien : 50 F.
- Un semestre :  24 numéros : 70 F. Soutien : 100 F.
- Un an :  48 numéros : 140 F. Soutien : 200 F.

NOM : ..... Prénom : .....  
 Adresse : .....

Mettre le chèque à l'ordre des **Nouvelles Éditions de l'Ouest** et l'envoyer à l'**APL**, 26 bis boulevard R.-Schumann — 44300 NANTES

- 3 numéros gratuits  8 numéros 15 F.
- Réservé aux personnes à qui tu veux faire connaître le journal.

# APL

Les textes peuvent-être apportés toute la semaine.  
 Le vendredi de 16H à 19H30 réunion de rédaction ouverte à tous.  
 A partir de 21H discussion générale sur tous les sujets d'actualité.



### PERMANENCES

tous les jours : 17H-19H  
 Téléphone : 76.26.33